

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE : 1, Rue d'Estrees RENNES (BRETAGNE) Téléphone : 51-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) Un an : 40 fr., 6 mois : 25, 3 mois : 15. Changement d'adresse : 1 fr. Chèque Postal : A. GEFYLOT, 25-29 Rennes.

Pas D'ORDRE NOUVEAU sans HOMMES NOUVEAUX !

Conditions de l'établissement d'un ordre nouveau en Bretagne: CHANGER LES HOMMES

Il est de tradition, dans tous les pays du monde, à quelque race, à quelque culture, à quelque climat qu'ils appartiennent, et cela depuis les temps les plus reculés, que lorsque s'effondre un régime, celui qui s'installe à sa place élimine par principe de tous les leviers de commande les tenants de l'ordre ancien.

Il risque ainsi de se priver du concours d'hommes de valeur, et cela est infiniment regrettable, mais, en tout cas, il s'assure aussi contre les intrigues éventuelles des ralliés du bout des lèvres : et cela n'est pas négligeable pour son avenir.

Cette politique, nous l'avons étudiée en histoire, et nous l'avons vue sous nos yeux, dans tous les pays d'Europe où, au cours des vingt dernières années, se sont établis des régimes nouveaux.

On pourra peut-être citer une exception : celle du Premier Empire, qui tint à utiliser la compétence des hommes de valeur de l'Ancien Régime et de la Révolution. Cette politique ne lui a peut-être pas très bien réussi.

Il semble que « la Révolution Nationale » soit en train de commettre la même erreur. Les hommes liges du système Poincaré-Tardieu (Tardieu première manière) -Chautemps-Blum-Daladier-Reynaud-Mandel, ces hommes-là nous les voyons toujours, après treize mois d'attente, aux mêmes postes essentiels de la politique, de la diplomatie, des Finances, de l'Administration, de la Justice.

Ceci est vrai à Paris et à Vichy, et je n'en veux pour preuve que ces quelques lignes empruntées à M. Jean Luchaire, dans son éditorial des « Nouveaux Temps » du 20 août : « Une France nouvelle n'existera vraiment que lorsqu'elle aura à sa tête ce que l'on appelle communément des « hommes nouveaux », c'est-à-dire des hommes qui n'auront pas été usés par l'exercice du pouvoir sous le régime précédent. »

Ce n'est pas le cas à Paris et à Vichy, ce n'est pas, non plus, le cas en Bretagne.

Lorsque des mesures ont été prises contre des personnes « suspectes d'hostilité au Régime de la Révolution Nationale », elles ont presque toujours frappé de simples mécontents ou de médiocres comparses des seigneurs de la Troisième République.

Quant à ceux qui sont par essence les ennemis jurés de l'Europe nouvelle, on les a confirmés dans leurs charges si même on ne leur en a pas donné de nouvelles, et ces charges sont, justement, et comme par hasard, les postes de commande des Administrations, des Mairies, de la Justice et des si nombreuses institutions créées par le nouveau régime.

Ces hommes, est-il besoin de les dénoncer encore une fois ? Ce sont les tenants de la Franc-Maçonnerie et de son frère de lait le Jacobinisme. Ce sont aussi les mystiques du Chauvinisme belliste, qui nous ont conduit à septembre 1939 et à juin 1940.

A chacun de ces mots correspond un nom, des noms, que nous tenons à la disposition de quiconque voudrait que « ça change » en Bretagne !

Mais ne sommes-nous pas les seuls à désirer que « ça change » en Bretagne ? C'est une conviction qui s'impose de plus en plus à nos esprits.

Car à maintenir en place — ou à mettre en place — certains hommes dans certaines préfectures, dans certaines mairies, dans certaines commissions administratives, dans certains tribunaux, dans trop de commissariats de police, de bureaux de postes et de commissions de ravitaillement, on prend la responsabilité des conséquences que ces inexcusables faveurs auront sur l'esprit des populations.

Là où les populations rurales ignoraient tout du « Gaullisme » et de ses haines, en juillet 1940, des percepteurs, des agents voyers, des facteurs et jusqu'à des brigadiers de gendarmerie se sont empressés de faire pénétrer dans les semaines et les mois suivants.

Si les mesures nécessaires avaient été prises, il y a treize mois, le Gouvernement de Vichy n'aurait pas, aujourd'hui, à annoncer, « contre les fauteurs de troubles », des mesures répressives et draconniennes.

Mais alors que l'on nous annonce des châtiments exemplaires pour des comparses, on ne parle toujours pas d'assainir les administrations, les mairies, la police.

Un exemple pénible de cette étrange politique nous est donné par la publication de listes maçonniques : elles sont, du moins en ce qui concerne la Bretagne, notablement insuffisantes. A côté de personnes décédées ou démissionnaires de la Société secrète depuis de

longues années, on n'y trouve que de très petits personnages, de peu d'importance, dont beaucoup ignoraient, sans doute, tout des buts réels de la Maçonnerie internationale.

Quant aux noms de ceux qui étaient, en Bretagne, les chevilles ouvrières de cette sinistre institution, nous n'avons pas encore eu, jusqu'à ce jour, le plaisir de les lire. Et cela est singulièrement inquiétant.

Car la première condition de l'établissement d'un « Ordre nouveau » est de changer les hommes qui ne faisaient qu'un avec le précédent régime.

R. DELAPORTE.

LA GUERRE

BASSORAH centre du "front continu" ou "porte de sortie" ?

Dans notre dernier article, écrit dès le mardi soir, nous avions donné à penser que la « résistance » de l'Iran serait de très courte durée. Les jours suivants, la plupart de nos confrères insistaient toujours sur le caractère « opiniâtre et héroïque » de la défense iranienne, quitte à tomber de

haut au jour de la cessation brusque des hostilités. Ces arguments, nous y pensions, en envisageant tout de suite quelle en serait la conséquence : la constitution d'un front unique « théorique » de la Mer Blanche à la Lybie, première amorce d'un encerclement de l'Europe pour peu que l'Afrique Occidentale soit impliquée dans le jeu. Nous avions dit aussi combien cet encerclement impressionnant sur le papier n'avait guère de valeur pratique.

Nous n'avons aujourd'hui rien à retirer de nos commentaires de la semaine dernière. Les Britanniques eux-mêmes, auxquels on ne saurait contester le sens pratique, l'ont reconnu en déclarant que l'occupation de l'Iran ouvrirait aux Russes une porte de sortie vers Bassorah, en cas de défaite... C'est-à-dire que cette défaite apparaît aujourd'hui inévitable.

La semaine dernière a en effet singulièrement consolidé les positions européennes. L'Ukraine tout entière, avec ses immenses ressources, beaucoup moins « détruites » qu'on a voulu le dire, est sous le contrôle des forces alliées.

Il en est de même maintenant de toute la côte balte depuis l'occupation de Reval et de Port-Baltique accompagnée d'une impressionnante destruction de bateaux russes.

D'autre part, la prise de Viborg par les Finlandais donne un sens précis aux opérations qui se déroulent dans ce secteur.

Leningrad devra faire face, les jours prochains, à une situation d'autant plus difficile que l'armée allemande qui opérera à Reval va pouvoir se porter sur l'Est et contribuer à l'investissement de la capitale des Tsars.

Tels sont les faits essentiels de la dernière semaine, avec la rencontre du Führer et du Duce sur le front russe. Cette rencontre laisse prévoir des événements sur le sens et l'importance desquels nous serons sans doute bientôt édifiés.

S. K.

IL Y A DEUX ANS...

Les Bretons, seuls, avaient vu clair

Les Bretons, seuls, étaient contre la guerre

L'anniversaire de la déclaration de guerre a donné lieu à de nombreux articles de presse.

D'une façon générale, les journaux français ont insisté sur la responsabilité de l'Angleterre, celle de l'Amérique, pour dégarer dans une certaine mesure la responsabilité de Daladier, de Reynaud, de Mandel.

Non pas que l'on absolve entièrement le gouvernement français de septembre 1939.

Nous n'en sommes pas encore tout à fait là...

Mais puisqu'on affirme que cette guerre n'était pas voulue par la nation française, il faudrait le prouver.

Or, la presse aussi a son lot de responsabilité. Or lequel de ces confrères qui prétendent « voir clair » aujourd'hui, a tenté de freiner la vague de chauvinisme qui déferlait sur la France ?

Quel est, en France, le journal qui a pris la peine et le courage, en août et en septembre 1939, de prendre position contre la guerre, et d'éclairer sa clientèle sur les mobiles profonds qui provoquaient un nouveau conflit avec l'Allemagne ?

Nous n'en connaissons qu'un ; et c'est un journal breton ; le journal du Parti National Breton : Breiz Atao.

Seuls, Breiz Atao et les Chefs du P. N. B. ont affirmé que cette guerre était une folie criminelle et une catastrophe.

Contre la France chauvine, la Bretagne avait raison... Il faudra bien qu'on fasse état de cette clairvoyance au jour du règlement final.

BRETAGNE "hors cartes postales"



Des cocotiers dans un atoll polynésien... ou les pins de l'île de Corleau, près Vannes

Connaissez-vous ces « coins » de Bretagne, tels qu'ils ont été saisis par un objectif ami ?

Faute d'une chronique touristique développée, notre intention est de publier aussi régulièrement que possible des « hors-carte » de la Bretagne, d'une Bretagne plus belle encore que dans les cartes postales, et telle qu'elle se révèle à ceux qui ont su l'étudier et qui l'aiment comme elle mérite d'être aimée.

Nous faisons appel à la collaboration des lecteurs de l'Heure Bretonne.



Le Père Eternel à Trégastel

CONFIDENCES D'UN REVENANT (3^e article)

Salut aux prisonniers bretons

Par-delà les plaines de France et qu'un fragment de cette plaine essentiellement aryenne du nord de l'Europe — c'est à vous que je veux m'adresser aujourd'hui, camarades de mon lointain Stalag, prisonniers bretons, mes frères.

Tannés par le soleil ou trempés par la pluie, déboulant des heures durant en nos capotes pisseuses, nous avons passé de longs mois ensemble. Nous avons eu faim, et froid, nous avons espéré, follement, serré les poings. Et, dans un soir de cafard, j'ai de ne rien oublier, de nous venger au retour... Les mois succèdent aux mois, — et bientôt les années, ajoutez-vous avec amertume. — On a beau être fort et résolu, persuadé de son bon droit, il y a des moments où l'on doute et parle de « plaquer tout là... »

Pourtant, fai confiance en vous.

Mon retour n'est subordonné à aucune activité politique et me permet de dire, où je veux, ce que je pense. Je vous parle librement. Ma voix vous parviendra-t-elle ? Je voudrais vous

dire tout d'abord que vous avez ici des amis sincères, aussi impatients que vous de votre retour. Ils ont fait pour vous tout ce qui était possible. Ce détail, plus important qu'on ne sans aliéner leur liberté et la vôtre. Que s'en portent garants ceux qui déjà sont rentrés.

Vous avez eu à lutter, hier. Ce qu'on exigera de vous, demain, sera cent fois plus pénible. Hier, on ne vous demandait que votre vie et d'être de parfaits soldats. Vous aurez demain à vous réaliser pleinement, en tant qu'hommes. Croyez-moi, c'est beaucoup plus difficile. La Bretagne exige votre travail, votre intelligence, votre loyauté. Soyez durs et fermes, dès aujourd'hui. Préparez-vous. Que votre exil serve à quelque chose, pour vous et pour votre Patrie.

Dans cette débacle, où s'engloutit peu à peu la France et le monde occidental, ne seront sauvés que ceux qui auront eu à temps une claire vision de l'avenir et qui seront demeurés prêts. Ceux qui auront choisi la bonne voie.

Nous ne sommes pas inquiets pour la Bretagne.

Ne perdez pas votre temps. Toute épreuve humaine est une expérience : la captivité doit vous apprendre beaucoup. Vous voici parmi votre peuple, soyez essentiellement vous-mêmes. Vous avez l'occasion pressentie d'entrer de vous comprendre et de vous entraider. Parlez votre langue, et ne parlez qu'elle, entre vous ! Aidez-vous ! Défendez-vous ! Agissez ! Vous pouvez tout, dans les camps, si vous êtes résolus. Montrez-vous de bons et loyaux camarades. Je sais qu'ils viendront à vous. Votre action vous apportera un enrichissement personnel qui vous restera acquis. Laissez-moi vous parler un peu de ce que nous avons fait nous-mêmes.

Dans mon Stalag de Silésie nous avions créé, — une poignée de Bretons de toutes classes et de toutes conditions — un Cercle d'Etudes Celtiques qui donnait à qui voulait les entendre des cours de breton, élémentaire et supérieur, des causeries sur la langue, la littérature, la Bretagne et les pays celtiques. Notre activité, malgré les départs, les corvées, les distributions de soupe, et l'indifférence quasi hostile de l'Université française du camp, fut régulièrement suivie durant tout l'hiver. Nous y avions ajouté une section de lutte bretonne, une chorale bretonne. Notre cercle se nommait An Ere, ce qui veut dire « Le Lien », parce qu'il était un moyen de nous unir, dans une reconfortante amitié, entre-nous, comme avec tous les Bretons du camp et la Patrie bien-aimée. Nous avons vu venir à nous toute l'élite bretonne : prêtres, instituteurs, docteurs, ingé-

Greomp eun ehan

Eun amzer pouk... Eur park ledan, frank, leun a lousteri...

Ha pres warnomp d'eosti. Setu ni o pigellat a c'houde ar mintin.

Erv hag erv e comp gant an c'houennadurez.

Geotennon fall, trouc'het pe diwrizienet a zo ledet war hon lere'h.

E mant disec'het gant an heol dall. Da bep koulz, e ve mat sevel e gain. Greomp eun ehan ha taolomp eur sell war al labour graet.

Ha labour a zo graet ! Ha ankounac'het oc'h eus, Breiz e pe stuz e oa Breiz, setu eur bloaz, dek vloaz-zo, ugent ha daou-ugent vloaz-zo ?

E oa Breiz, d'am son, tostig mat da veza eur vro gouez evit ar welan eus he bugale.

Ar tez e oa kuit... kuit ar c'hustamou mat, kuit ar c'han a Breiz d'eb, kuit, spered ar Vro !

Diverket a oa hano Breiz war ar c'hartennoa ha ne chome beo met e kalon mar a unan.

Neuze eo bet eun tiz... Unan-a zo dihanet. Skoet an deus eus kalon eun all. Peb unan an deus hejet egile.

Labour hemañ pe hennez a zo bet laboudus evit ar vro ha n'eo ket me a vo kavet o klask si ma n'an deus ket graet hemañ pe hennez eus ar guellan hed a hed. Re a dud a zo evelse o konta « pemp ha pevar » d'war goust an deuzourien. E mant, an dikriterien, war ar riblenn, en disheol, o eva chistr, o c'houllletall pa n'int ket o riotal an dud ampart a zo berc'h ganto e kreiz ar park, e kreiz ar gurez.

(Da heulia en eilbet pajenn)

A propos de l'attentat de Versailles

COINCIDENCE OU HASARD DIRIGÉ ?

Les actes de terrorisme ont tendance à se multiplier en France. Après le meurtre de Marx Dormoy, l'assassinat d'un officier allemand dans le Métro, s'est produit, à Versailles, un attentat sensationnel contre MM. Pierre Laval et Marcel Déat.

Une des leçons à retenir de cet attentat est que, sous prétexte de grouper des masses de gens derrière une idée, on risque d'enrôler des adversaires.

Tout ceci fait ouvrir les yeux sur un certain nombre de meurtres ou de tentatives de meurtres, et d'« incidents » auxquels, jusqu'ici, l'on n'avait pas donné de signification précise. Il faut classer parmi ces incidents la tragique aventure où un commissaire de police de Caen trouva la mort, la bombe dans la synagogue de Vichy, et l'enlèvement suivi du meurtre d'Adolphe Rosenthal...

Loin de nous la pensée d'imputer tous ces « actes » à un même terrorisme.

Tel qu'il s'exprime actuellement en France, nous lui découvrons plusieurs inspirations qui témoignent du désordre profond des hommes et des choses.

Il y a en premier lieu l'agitation communiste, contre laquelle des mesures énergiques ont été prises. Des arrestations nombreuses ont été opérées et suivies de jugements immédiats.

Il y a le terrorisme antisémite. Il s'exerce de telle sorte qu'on se demande s'il n'est pas inspiré par des personnages intéressés à redonner aux Juifs un peu de sympathie.

Mais, il n'y a pas que ces deux formes de terrorisme.

L'attentat contre MM. Pierre Laval et Marcel Déat est-il d'inspiration exclusivement communiste, comme on a paru émettre de l'affirmer, peut-être à des fins de politique intérieure ?

On n'en paraît guère convaincu aujourd'hui dans les milieux officiels. Is fecit qui prodest, disait un adage latin. Or, la disparition de MM. Laval et Déat de la scène politique répond à des vœux divers. On pourrait à dessein bâtir plusieurs hypothèses.

Nous nous garderons bien, pour notre part, faute d'une information complète, de tirer une conclusion.

Mais, les réflexions que nous serions tentés de faire, d'autres ont commencé à les exprimer.

L'on pense à certain clan qui ne paraît pas avoir renoncé à ses prétentions.

Dans les Nouveaux Temps du 1^{er} septembre, M. Guy Grouzet a commencé à exprimer assez fort ce que l'on pense en beaucoup de cercles.

De cet article, et ce sera par là que nous terminerons aujourd'hui, nous retiendrons particulièrement le passage que voici :

« Le 13 décembre de M. Peyrouton réussit, hélas ! dans les choses : la politique de collaboration en reçut une atteinte sévère ; six mois d'« attentisme » suivirent dont l'histoire seule pourra dire toutes les regrettables conséquences.

Il ne réussit plus contre les personnes, puisque M. Marcel Déat dut être libéré au bout de quelques heures et M. Pierre Laval au bout de quelques jours.

Mais la ténacité britannique est proverbiale, nous le savons... »

CREATION D'UNE CHAIRE D'HISTOIRE DE BRETAGNE A L'UNIVERSITE DE RENNES

On a appris le 30 août que la décision avait été prise de créer une chaire d'histoire de Bretagne à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes. Le premier titulaire de cette chaire sera M. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, actuellement professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Dijon.

M. Pocquet du Haut-Jussé qui est ancien élève de l'Ecole des Chartes, ancien membre de l'Ecole française de Rome et docteur ès-lettres, est l'auteur de nombreux et remarquables ouvrages sur l'histoire de Bretagne. Parmi ceux-ci, sa thèse de doctorat ès-lettres, intitulée Les Papes et les Ducs de Bretagne, essai sur les relations du Saint-Siège avec un Etat, se place au tout premier rang. Citons encore : La Diplomatie d'Anne de Bretagne, l'une de ses premières études ; Les Statuts synodaux d'Alain de la Rue, évêque de Saint-Brieuc (1421) ; Moké Le Léal ou Moké Le Bar, l'un des auteurs de la très ancienne coutume de Bretagne ; Les faux Etats de Bretagne de 1316 et les premiers Etats de Bretagne ; Maestroit en Italie et l'autonomie fiscale du dergé breton ; La règle d'Idrome en Bretagne au XV^e siècle, etc...

Rappelons que M. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé avait été nommé récemment membre de la Commission d'histoire de Bretagne qui préside H. Dardelle de Saint-Sauveur, doyen de la Faculté de Droit de Rennes.

M. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé est le fils d'un autre historien breton, M. Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé, dont les ouvrages les plus connus sont une étude sur la conspiration de Pontcalec et la fin de l'histoire de Bretagne, commencée par Arthur Le Moigne de La Borderie. Il avait aussi, pendant plusieurs années, fait partie de la direction de « l'Association Bretonne ».

La création d'une chaire d'histoire de Bretagne à la Faculté des Lettres de Rennes vient compléter un vide profondément choquant. A la fin du siècle dernier, La Borderie avait professé à cette même Faculté un cours libre d'histoire de Bretagne, qui n'avait eu, malheureusement, qu'une durée éphémère.

L'Heure Bretonne, qui a réclamé le seul journal de Bretagne à être l'entrée de M. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé à la Commission d'histoire de Bretagne, ne peut que se féliciter de la création de cette chaire et de la nomination de son titulaire.

A L'OMBRE DE VICHY



— Parfaitement ! union de tous les citoyens ! Et celui qui ne marchera pas, on lui cassera la g... !



ECHOS

La Maison à l'envers

C'est comme l'histoire des haricots. Du côté d'Angoulême, que ça se passait. Dans la région, les haricots à écouser sont nés à 7 francs.

Français d'aujourd'hui

Sous le titre « Le plus jeune ménage de France. Elle, 15 ans ; lui, 19 ans », Paris-Soir, toujours en quête du sensationnel, du pittoresque et de l'anormal, annonce le mariage d'un très jeune couple dans le Sud-Ouest de la France, près de Tarbes.

Moins bien traités que les Malgaches

Or la France, les écrivains français ne se sont jamais penchés vers le breton que pour essayer de le décrire.

L'Etat français est toujours l'obligé de MM. de Rothschild

Cette abrutissante nouvelle nous vient du Pilori, où nous lisons (numéro du 28 août) :

Dans le « Journal Officiel » de l'Etat français, à la date du 17 août 1941, on pouvait lire, page 3473, le texte ci-dessous émanant du Secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse :



La semaine sportive

- Rugby athlétisme : nous avons en à Bannalec, la journée du Souvenir, fort bien organisée par l'actif U. S. Bannalecoise qui a remporté le premier challenge sur 1.000 mètres. La deuxième challenge Georges-Legay, 4x100, 4x400 est revenue au Véloce Rennais, tandis que le Stade Quimpérois remportait le challenge Camille Bailly qui comprenait saut en longueur, en hauteur, disque et poids.

nieurs, journalistes, commerçants. Beaucoup d'entre eux n'avaient jusqu'alors entendu parler de diverses manifestations de la renaissance bretonne. Ils ne soupçonnaient ni l'existence d'un art, d'une littérature, ni d'un esprit national. Ils ont pu mesurer le boycottage du « pays réel » et n'ont fait la promesse de s'en occuper à l'avenir.

demain. Mais la Bretagne saura nous donner notre place : celle d'hommes libres.

Et puis, vous rentrez... On vous interrogera. Vous lirez les premiers livres de vos camarades : « Souvenirs de captivité... » Ils seront là, les vieillards, les vieux partis, les vieilles formules... Ah ! qu'on ne vous reprenne pas trop vite ! Il n'est pas de change de langage, des beaux-parleurs et des démagogues qui s'appuient sur votre souffrance, eux qui ne peuvent rien y comprendre !

Vous ne permettez pas, camarades, que je taise la vérité. C'est aux prisonniers à s'occuper d'eux-mêmes, pas aux autres : nous nous défions une fois de plus des petites dames de la Croix-Rouge.

Nous avons la pudeur de nos souffrances : nous ne cherchons pas à nous en enorgueillir. La souffrance n'est jamais une gloire et encore moins d'être prisonnier. Qu'ils le sachent bien, ceux qui déjà veulent nous passer la main sur le col. Nous avons fait notre devoir, ce que nous appelions nous-mêmes notre devoir, rien de plus : nous ne méritons pas les palmes du martyre. On voit des gens peu à peu magnifier leur défaite. Les insensés ! A de rares exceptions près — les poètes et les saints — la souffrance est un amoindrissement. Et l'échec. Seuls des décadents, sous le masque bourgeois, peuvent exalter les combattants de la débâcle et les pauvres bourgeois des camps. C'est faux ! Si le meilleur des armées françaises, certes, demeure là-bas et non en zone libre, il n'a pas à se glorifier d'avoir été « engagé ». C'est renverser singulièrement les lois de la morale et de la vie, qui tôt ou tard feront payer cette erreur, que d'arborer le vaincu. Les plus dignes au contraire souffrent d'être désormais des demi-hommes et d'avoir, chaque soir, à s'épouiller. Ceux-là auront hâte d'oublier, de se reprendre. Les autres seront sans doute la proie des démagogues.

Mais la Bretagne ? Ils feront les mêmes erreurs que les anciens. La France ne peut pas compter sur ses prisonniers. Nous avons des droits sur « eux », à notre tour, nous ne pouvons pas notre peine, mais parce qu'ils nous ont mis « dans le pétrin » et nous y ont laissés. Mais ces droits, prisonniers bretons, nous les offrons à la Bretagne. Qu'elle les ajoute au dossier trop chargé qu'est à son égard « la Grande Dette de la France ». Nous ne réclamons ni pensions, ni croix, ni faveurs, seulement notre place au soleil. Nous ne voulons ni marchandages ni flatteries. Un Français réclame récemment « six mois de congé payé dans leurs entreprises » pour les retraits. Et pourquoi pas la retraite du prisonnier de guerre ? Nous ne réclamons rien pour nous, et tout pour la Bretagne ? Sauf quelques cas particuliers, nous ne demandons rien à la Bretagne de

Dans l'algèbre bise qui secoue la neige des sapins et vous mord aux oreilles, les pieds dans la neige ou la boue et chaussés de sabots, — comme chez nous, — je vous revois, durant l'appel, les doigts transis, colonnes par cinq, tandis qu'interprète et gardien vous comptent et recomptent. Vous portez au cou, à un mince cordonneau, une plaque de métal percée d'un « matricule ». L'interprète traduit les consignes pour la journée de demain. Oh ! elle sera semblable à celle d'aujourd'hui, à celle d'hier... A travers les branches frissonnantes d'un bouleau, vous regardez le soleil descendre, lentement, dans un ciel empourpré des orages à venir, vers la Patrie lointaine et proche... Le baccin allemand sonne le couvre-feu, nostalgique et comme d'un autre siècle et d'un autre monde. La nuit, peu à peu, enveloppe d'ombre les barbaques, noyant d'obscurité les barbaques... Tout autour du camp s'allument les projecteurs qui brèleront toute la nuit, comme une ceinture de feu. Ainsi, en Afrique, allume-t-on des feux, autour des campements, pour écarter les bêtes sauvages... Seul, dans son mirador, la sentinelle allemande veille, inquietante et quasi fraternelle... Dans deux heures il fera nuit sur la Bretagne.

Alors, vous ne dormirez pas. Allongés sur la dure couchette, les yeux grand ouverts dans le noir de la baraque close, ah ! quel monde de rêves s'en va au-devant de vous ! La Bretagne tout entière accourt à votre chevet, avec ses landes où vous avez joué, ses grèves où vous avez couru, ses petits chemins creux que vous avez suivis, les jours de foire ou de pardon, en tenant votre fiancée par la taille... Seuls ? Allons donc ! Ils ne sont plus seuls ! C'est la force de notre race, et sa vengeance sur la vie de pouvoir ainsi, en dépit des barbelés et des vilénies, s'affranchir de ce monde médiocre où nous n'avons pas notre place. Ils rêvent, ils agitent demain. Le pêcheur va reprendre ses filets abandonnés, le paysan atteler pour les labours d'automne. Des cheveux grisonnent à leur temps, ils ont la barbe en broussaille, mais le cœur si jeune, si confiant ! Un peu amaigri, un peu fatigué du voyage, pleins de courage et de bonne volonté ! Au milieu du champ ou des dots, la main au-dessus des yeux, ils regardent très loin et s'aperçoivent soudain qu'ils voient plus large, plus profond.

Je vous salue, les meilleurs de la France ! Les meilleurs ouvriers et les premiers marins ! Et les meilleurs soldats, les meilleurs prisonniers ! Ceux qui sont morts là-bas, le corps pourri de dysenterie, ou les poumons tout esquillés. J'en ai vu mourir, de mes tigrides Bretons, en dépit des efforts du tobhich breton, si légers sur la dure paillasse ! Je pense à vous, à la Bretagne calme et sûre des camps d'Allemagne, à cette chande fraternité qui fit la nôtre, et qu'il nous faut continuer. Je songe aux combats qui vous attendent.

Tu nous approuves. Tu nous applaudis. ...De loin ! Que fais-tu pratiquement pour nous aider ?

« Ce qui m'allure vers vous, et ce qui fera votre force dans l'avenir, c'est votre idéal : sauver l'âme de la Bretagne. On ne peut pas soutenir jusqu'au bout votre conception de l'indépendance bretonne, mais je fais, du moins, admirer votre courage et votre sincérité. »

« Le réalisme du Chef de l'Etat n'a pas grand poids dans la balance gouvernementale. »

« C'est exactement ce que nous avons affirmé dans une récente manchette : « Les promesses du Chef de l'Etat n'engagent pas son gouvernement. »

« Nos trois correspondants nous demandent de reprendre dans l'H. B. nos idées historiques pour que tous les Bretons connaissent bien l'histoire de leur pays. C'est promis. »

« UN PRISONNIER NOUS ECRIT »

« DE CHOSES ET D'AUTRES... »

« Des citations nous entraîneraient trop loin. »

« Voici des plaintes. »

« D'autres lettres soulignent le caractère dérisoire de l'allocation touchée par les femmes de prisonniers. »

« Quelques réponses... »

« Ce n'est pas le moment, nous disent certains... »

D'une semaine... à l'autre

En marge du conflit

« M. Stogadinovitch, ancien président du Conseil yougoslave, a été interné par les Anglais, à l'île Maurice. »

« On dit qu'après l'Iran, les Britanniques songeraient à occuper l'Afghanistan. »

« Le Japon a protesté contre l'envoi en U. R. S. S. du pétrole américain. D'autre part, le prince Konoye a adressé à M. Roosevelt un message personnel qui est l'objet de toutes sortes de commentaires. On parle d'un règlement possible des problèmes d'Extrême-Orient. »

« Depuis ce message, le colonel Manduchil a prononcé un discours radiodiffusé où il a déclaré que le Japon devait rompre l'encerclement des forces hostiles. »

« M. von Papen, revenant de Berlin, a eu un long entretien avec M. Ismet Inonu, président de la République Turque. »

« Le comte Ciano a subi une opération chirurgicale au cou. L'opération a parfaitement réussi. »

« Comme suite à une information de la radio britannique, on a démenti la présence d'Allemands en Afrique Occidentale Française. »

« Le général de Gaulle a offert aux Etats-Unis des bases en Afrique française dans l'espoir de se faire reconnaître par M. Roosevelt comme le chef du gouvernement régulier de la France. M. Roosevelt ne serait pas disposé à cette reconnaissance. »

« Le général Néditch a constitué un gouvernement serbe. »

« A une majorité écrasante, M. Lawrence, candidat isolationniste dans le Wisconsin, a été élu à la Chambre des Représentants. Son adversaire était le démocrate Amit, représentant des interventionnistes. »

« On croit savoir que Lord Halifax quitterait bientôt l'ambassade de Washington et qu'il serait remplacé par le capitaine Littleton. »

« La Turquie a affirmé, une fois de plus, qu'elle restera neutre tant que son indépendance et sa liberté ne seront pas menacées. Le message d'Ismet Inonu à l'armée concernant certaines tentatives pour forcer cette neutralité est considéré comme un avertissement à la Grande-Bretagne. »

« Un contingent de gardes mobiles et de gendarmes libérés d'Allemagne est arrivé à Compiègne. »

« On estime que les prochaines vendanges donneront en France 60 millions d'hectolitres. En France, on du sucre ou de l'alcool, comme l'an dernier ? »

« Une ré-évaluation des vieux métaux est en cours. Il reste encore en certaines gares de ces stocks qui devaient servir à forger « l'acier victorieux ». O mânes de Dautry ! On envisage également de déboulonner et de fondre certaines statues. Nul ne s'en plaindra. »

« 18.000 feuilles d'alimentation ont été volées au Mans. »

« Comme suite à la suppression de l'indemnité parlementaire, l'on a fait savoir que des secours seraient accordés aux députés et sénateurs sans ressources. »

« Mme de Brinon, femme du représentant du gouvernement français dans la zone occupée, étant sortie, seule, à bicyclette, dans la région d'Orthez, a été trouvée inanimée sur la route, le crâne fracturé. Son état est grave. »

Greomp eun ehan

(Heul d'ar pajenn kenta)

Laoskomp an dudigou se gant an disheol hag ive gunt ar vez. Mel, ni, greomp eun ehan. Kao e hra ganin eo goumied.

Al labour graet ? Nelra met niver bras lennerien an H. B. man a zo er respont vat d'an dikrierien. Hag-oe, kresk a zo gant lennerien an oll gazelen pe dastumadennou a Vreiz o labourat evit sblidigez ar vro.

Kresk a zo c'hoaz war ar prenerien leoriou, war ar skriagnourien. Kresk a zo gant dhanerien Breiz. Kresk peb sizun... Kresk bendeiz. Hag en-dro da bep skriagnour, da bep lenner, da bep dhanour, da bep leor, da bep gazeten, setu unan, daou, tri ha mtioe'h o taskognad eur sonj, eur gonz, eur gir benak. Setu emesk an dud se, al touzou fall d'zurienenn ha disec'het unan warlerc'h an all.

Mel ar park a zo bras, re vras ? Marteze awalch. Met ive, evel ma lavaran d'eo'e'h, o c'h'huellomp kreski bendeiz niver al labourerien vad. Gwelte e ve an Ed o avzi. Da zeiz an dourneze e vo re a dud.

Prederiel, mouzerien, goapacrien, rioterien, ha kregit c'hoi, ive en ho pigell, pa gwir, hizio n'omp ket anzar. Buannoc'h e vo graet an traou ha ne vo ket ret d'ar mem padred hersal didan an heol, e kreiz an erv.

Aben disul, Strollad Broadel Breiz, poen ganti pell-ze, e rato eun ehan. Dirak ar re wellan eus he zevourzien dizolet e vo al labour graet betek hizio. Kontel e vo kement-se d'eo'e'h aben ar sizun a zeu. Jos. P.

La Course à l'abonnement

Paris, Rochefort-en-Terre, St-Brieuc largement en tête

Les derniers jours du mois d'août nous ont valu un gros courrier. Il fallait s'y attendre puisque les nouveaux tarifs d'abonnement entrèrent en vigueur au 1er septembre. Nous avons donc pendant quelques jours enregistré un afflux massif qui a mis quelque peu sur les dents l'administration du journal.

Rochefort-en-Terre a maintenu son effort, mais une poussée parisienne lui a fait perdre la première place... d'un tout petit point. Saint-Brieuc, qui a travaillé très dur la semaine dernière, vient ensuite à dix points du leader. Ces trois sections ont une grosse avance sur la quatrième qui est Lorient, elle-même talonnée par Versailles à un point...

A peu de distance, nous trouvons Rennes, et Pont-l'Abbé, puis à quelques points les uns des autres et dans l'ordre : Plonevez-du-Faou, Quimper, Trebr, Brest (qui se rendent), Guignen, Loudéac, Vannes, La Baule, Nantes, St-Malo, Le Foueil, Larmor-Plage, Morlaix, Châteaulin, Pontivy, etc...

Les nouveaux tarifs d'abonnement que nous sommes dans l'obligation d'appliquer ne doivent pas dispenser nos amis d'un effort. Rappelons que cette troisième et dernière étape prendra fin le 15 septembre.

M. Léon Perrier, sénateur de l'Isère, a été interné administrativement.

On déclare à Vichy que la Commission Provinciale a clos ses travaux.

Le bifoutier Adolphe Rosenthal, dit le roi du diamant, a été enlevé à son domicile parisien par trois faux policiers qui, sous prétexte de le conduire dans un camp de concentration, l'ont enlevé en auto et tué. Le vol n'est pas le mobile du meurtre.

Nous n'avons pas le choix des circonstances. Avant guerre, la police française s'exerçait durement aux dépens des Bretons qui formulaient un minimum de revendications. Demain, il en serait de même...

Un mouvement récent ? Non, le mouvement nationaliste breton ne date pas de juin 1940. Il n'est pas d'invention récente. Il y a toujours eu des nationalistes bretons à donner leur vie pour redonner à la Bretagne ses libertés. Pontallec et ses collègues furent décapités à Nantes en 1720, pour cela. La Chouannerie bretonne a été due pour une partie à la Bretagne elle-même. Les écrivains et poètes de la renaissance bretonne du XIXe siècle n'ont jamais caché leur caractère national. Napoléon III fit dissoudre l'Association Bretonne. Gambetta laissa crever de faim et de froid l'armée bretonne du camp de Conlie parce que l'hermine bretonne collée sur le blanc du drapeau tricolore lui faisait peur. Avant 1914, il existait un Parti nationaliste fondé par Camille Le Mercier d'Erme et Breiz-Itzo fut fondé au lendemain de l'autre guerre.

Nous continuons à le besoin de nous mêmes pour la défense des intérêts bretons, en toute indépendance d'esprit. Le P. N. B. ne doit son existence qu'à lui-même et à la résolution farouche de ses militants et de ses innombrables sympathisants. Aucune persécution ne lui fait peur, pas même les sottises répandues contre lui, car il est fort de son bon droit. L'heure approche où ceux qui l'ont méconnu et mal jugé lui rendront justice.

Ce sont là choses qui ont été dites et redites... Mais chaque semaine nous amenons des lecteurs nouveaux. Et c'est à leur intention que nous avons sommairement résumé la « Question », en attendant des précisions plus détaillées.

Jeunes Bretons, avides de ces précisions, continuez à nous écrire en toute franchise. Nous sommes à votre disposition pour vous répondre directement si vous le désirez... Meven Koz.

Le courrier de nos lecteurs

« Les lettres s'amoncellent sur ma table de travail, traitant des sujets les plus variés, toutes intéressantes. L'heure est venue d'un choix périodique car il est impossible de les mentionner toutes. »

AU TABLEAU D'HONNEUR

Nous mettons au tableau d'honneur cette lettre d'une Bretonne :

« Mon mari, qui était de Mohon en Morbihan, a été tué dans cette guerre ; c'était un breton fervent qui voulait que ses fils le soient aussi. »

« Je crois à la race et je pense en nous enveloppant ma contribution pour offrir à la France la race de mon mari et de mes fils. »

« Veuillez croire, Monsieur, à tous les vœux que je forme pour votre Parti. »

« L'article en breton paru en première page de notre dernier numéro mentionnait cette admirable lettre. Il était bon de la lire également sous les yeux de nos lecteurs non-bretonnants. »

« Ce qui m'allure vers vous, et ce qui fera votre force dans l'avenir, c'est votre idéal : sauver l'âme de la Bretagne. On ne peut pas soutenir jusqu'au bout votre conception de l'indépendance bretonne, mais je fais, du moins, admirer votre courage et votre sincérité. »

« Le réalisme du Chef de l'Etat n'a pas grand poids dans la balance gouvernementale. »

« C'est exactement ce que nous avons affirmé dans une récente manchette : « Les promesses du Chef de l'Etat n'engagent pas son gouvernement. »

« Nos trois correspondants nous demandent de reprendre dans l'H. B. nos idées historiques pour que tous les Bretons connaissent bien l'histoire de leur pays. C'est promis. »

« UN PRISONNIER NOUS ECRIT »

« DE CHOSES ET D'AUTRES... »

« Des citations nous entraîneraient trop loin. »

« Voici des plaintes. »

« Voici des plaintes. »

« D'autres lettres soulignent le caractère dérisoire de l'allocation touchée par les femmes de prisonniers. »

« Quelques réponses... »

« Ce n'est pas le moment, nous disent certains... »

« Un mouvement récent ? Non, le mouvement nationaliste breton ne date pas de juin 1940. Il n'est pas d'invention récente. Il y a toujours eu des nationalistes bretons à donner leur vie pour redonner à la Bretagne ses libertés. Pontallec et ses collègues furent décapités à Nantes en 1720, pour cela. La Chouannerie bretonne a été due pour une partie à la Bretagne elle-même. Les écrivains et poètes de la renaissance bretonne du XIXe siècle n'ont jamais caché leur caractère national. Napoléon III fit dissoudre l'Association Bretonne. Gambetta laissa crever de faim et de froid l'armée bretonne du camp de Conlie parce que l'hermine bretonne collée sur le blanc du drapeau tricolore lui faisait peur. Avant 1914, il existait un Parti nationaliste fondé par Camille Le Mercier d'Erme et Breiz-Itzo fut fondé au lendemain de l'autre guerre. »

Nous continuons à le besoin de nous mêmes pour la défense des intérêts bretons, en toute indépendance d'esprit. Le P. N. B. ne doit son existence qu'à lui-même et à la résolution farouche de ses militants et de ses innombrables sympathisants. Aucune persécution ne lui fait peur, pas même les sottises répandues contre lui, car il est fort de son bon droit. L'heure approche où ceux qui l'ont méconnu et mal jugé lui rendront justice.

Ce sont là choses qui ont été dites et redites... Mais chaque semaine nous amenons des lecteurs nouveaux. Et c'est à leur intention que nous avons sommairement résumé la « Question », en attendant des précisions plus détaillées.

Jeunes Bretons, avides de ces précisions, continuez à nous écrire en toute franchise. Nous sommes à votre disposition pour vous répondre directement si vous le désirez... Meven Koz.

« Les lettres s'amoncellent sur ma table de travail, traitant des sujets les plus variés, toutes intéressantes. L'heure est venue d'un choix périodique car il est impossible de les mentionner toutes. »

AU TABLEAU D'HONNEUR

Nous mettons au tableau d'honneur cette lettre d'une Bretonne :

« Mon mari, qui était de Mohon en Morbihan, a été tué dans cette guerre ; c'était un breton fervent qui voulait que ses fils le soient aussi. »

« Je crois à la race et je pense en nous enveloppant ma contribution pour offrir à la France la race de mon mari et de mes fils. »

« Veuillez croire, Monsieur, à tous les vœux que je forme pour votre Parti. »

« L'article en breton paru en première page de notre dernier numéro mentionnait cette admirable lettre. Il était bon de la lire également sous les yeux de nos lecteurs non-bretonnants. »

« Ce qui m'allure vers vous, et ce qui fera votre force dans l'avenir, c'est votre idéal : sauver l'âme de la Bretagne. On ne peut pas soutenir jusqu'au bout votre conception de l'indépendance bretonne, mais je fais, du moins, admirer votre courage et votre sincérité. »



La Vie Spirituelle



L'ÉCOLE BRETONNE ne sera pas une école de combat

Voici les vacances et les enfants, joyeux, ont déserté les locaux scolaires. Ce bon temps cher aux enfants de tous les temps et de tous les pays, sera de courte durée; bientôt viendra la rentrée.

Quelle sera l'école de demain, celle qui recevra et formera nos petits Bretons? C'est là une question dont ils se préoccupent peu; mais d'autres y songent pour eux et les parents s'en inquiètent.

Cet automne verra peut-être quelques réformes: grâce à l'effort persévérant des ardents défenseurs de la langue bretonne, le breton s'il n'a pas encore la place d'honneur à laquelle il a droit, ne sera peut-être plus chassé de l'école payée par les Bretons; l'histoire de Bretagne sera, assurément, enseignée; l'on sait les polémiques engagées autour de la fameuse Commission chargée d'organiser cet enseignement et les patriotes sauront veiller à ce que l'histoire bretonne enseignée à nos enfants, ne soit pas mensonge.

Esprons enfin que l'on ne verra plus ce scandale d'enfants de militants bretons contraints à se défendre contre de jeunes excités sous l'œil complice d'un maître insuffisant et au-dessous de sa tâche.

Mais que sera l'école bretonne de demain, celle qui, dans une Bretagne disposant d'elle-même, assumera l'éducation des jeunes générations à venir?

Ce ne sera plus l'école de combat, conséquence des luttes politiques, atisant celles-ci et transposant dans les milieux scolaires les agitations des stériles amoncelés de comités électoraux.

Dans un pays, l'école a un beau et noble rôle à jouer. Elle est en partie le bien des familles, en partie le bien de l'Etat.

Dans la Bretagne de demain, l'école sera le bien de la communauté bretonne aux intérêts de laquelle tout sera subordonné. On ne verra plus, répétées-les, les écoles dressées les unes contre

les autres, les maîtres opposés les uns aux autres et les enfants jetés dans la bagarre politique. Les enseignements publics et privés seront mis sur le même pied, soumis au même contrôle de l'Etat, jouissant des mêmes prérogatives et des mêmes avantages.

Celui qui assume la charge d'enseigner doit en être digne; c'est le droit et le devoir de l'Etat de s'en assurer et d'exercer un contrôle permanent afin d'être certain que l'enseignement donné n'est pas contraire aux nécessités de l'intérêt national.

En outre les écoles de l'Etat breton laisseront tout le temps nécessaire aux exercices et enseignements religieux pour les enfants dont les parents entendent qu'ils suivent ces exercices et cet enseignement.

Dans les localités où cela sera jugé possible il n'y aura d'ailleurs pas plusieurs écoles: inutile d'occuper un local, de payer un maître pour quatre ou cinq élèves. Et si c'est l'école libre qui subsiste, toutes mesures seront prises pour que les enfants dont les parents entendent qu'ils ne suivent pas ces exercices et cet enseignement, en soient dégagés sans que cela risque de leur porter un préjudice quelconque.

Le Breton, par sa nature, est tolérant et respectueux des idées et des droits de son voisin; c'est la politique haineuse et organisée pour nous diviser afin de mieux nous absorber et nous réduire, qui a été créée en Bretagne le déplorable état d'esprit de lutte pénétrant jusque dans l'école. Nos enfants ne connaîtront plus ce triste état de chose. Dans une Bretagne disposant d'elle-même, les écoles bretonnes seront le lien calme et paisible où, dans l'égalité et la concorde, les maîtres de toutes catégories formeront des petits Bretons à l'esprit libre et ouvert, fiers de leur pays, dignes de son passé et capables d'assurer son magnifique destin. M. GUIEYSSÉ.

UN REVENANT D'AVANT L'AUTRE-GUERRE L'ANTICLÉRICALISME à la manière du petit père Combes

Après cette nouvelle guerre, les catholiques avaient pensé que l'anticléricalisme, à la manière du Canard Enchaîné et de L'Œuvre d'avant septembre 1939, était une chanson désuète, dont on n'entendrait plus le refrain. La lecture de certains numéros de L'Œuvre d'après Juin 40 a dû leur être une sérieuse déception. Si, depuis la disparition des Nouvelles de l'Ouest, du bravahe Étienne Nicol, cette musique n'a plus cours en Bretagne, elle trouve encore refuge dans la deuxième, et quelques fois la première page du grand quotidien parisien.

Le plus souvent, c'est M. de la Fouchardière qui ne peut résister aux sollicitations de son démon familier, qui l'incite à dauber sur « les curés » et « les colatins ». Mais parfois, il trouve aussi un précieux concours auprès de certains autres collaborateurs de son journal.

Comment éviterions-nous maintenant ces diatribes? Les organisations de jeunesse catholiques vont continuer et se développer. D'autres en feront autant, suivant l'exemple qui leur est donné. Et au nom de quel principe leur interdirait-on? Il n'est plus possible désormais de demander aux anciennes organisations de jeunes de se fondre dans une organisation nouvelle et unique, puisque certaines d'entre elles s'y refusent. Et, bien sûr, il est encore moins possible de décider que les organisations de jeunesse catholiques seront les seules à subsister et que les autres s'absorbent en elles. L'ancienne diversité va donc refluer. Je dis même plus. Je dis que les anciennes organisations vont renaître et qu'on ne pourra que les laisser renaître. Et pourquoi donc les Jeunesses d'Action Française, les Jeunesses Démocrates Populaires, les Jeunesses Socialistes, les Jeunesses Socialistes et Républicaines, les Jeunesses Radicales-Socialistes, les Jeunesses Laïques et toutes les autres ne renaîtraient-elles point?

Elles sont, au regard de la loi, dans la même situation que les organisations de jeunesse catholiques. Elles existaient avant la guerre avec les mêmes droits. Les partis dont elles dépendaient n'ont point été dissous, pas plus que l'Action Catholique. Et si l'une des anciennes organisations de jeunes peut ressurgir du passé, pourquoi les autres y résisteraient-elles entrées, à moins que le gouvernement ne prit parti et ne renouât à l'espérance de la France?

Voici donc M. Lamirand ramené, à son corps défendant, dans les cheminements démocratiques. Certes, je n'ignore point qu'il résiste à l'entraînement. Et, pour reprendre les termes employés par les évêques et cardinaux,

« Les évêques et cardinaux condamnent formellement l'idée, chère à M. Lamirand, d'une jeunesse unique. (Suit la citation d'un passage de la déclaration, qui se termine ainsi: « Jeunesse unique? Non »).

« On ne saurait être plus net. Autrement dit, l'Eglise entend conserver intégralement ses patronages, ses groupes de Scouts, ses Auberges, ses J.O.C., ses J.E.C., et n'y rien changer. Cette résolution est grosse de conséquences quant aux projets formés par le Secrétariat général à la Jeunesse. Examinons un peu ces conséquences. « Tout d'abord, il va de soi que M. Lamirand ne pourra que se plier à la volonté exprimée par les évêques et cardinaux. En conséquence, il faut donc renoncer à l'espérance de former en

France une jeunesse moderne. Par jeunesse moderne, j'entends une jeunesse remise tout entière aux mains de l'Etat à partir d'un certain âge, soumise par lui au même entraînement physique, à la même éducation sociale, à la même formation politique; et par là même enfin réconciliée avec elle-même, enfin cohérente et forte de sa cohérence, sans que d'ailleurs elle ait perdu le droit d'adopter, dans le privé, les croyances qui lui plaisent. Nos jeunes gens resteront séparés matériellement, dans des organisations différentes (et bientôt rivales) et par suite séparés moralement comme par le passé.

Comment éviterions-nous maintenant ces diatribes? Les organisations de jeunesse catholiques vont continuer et se développer. D'autres en feront autant, suivant l'exemple qui leur est donné. Et au nom de quel principe leur interdirait-on? Il n'est plus possible désormais de demander aux anciennes organisations de jeunes de se fondre dans une organisation nouvelle et unique, puisque certaines d'entre elles s'y refusent. Et, bien sûr, il est encore moins possible de décider que les organisations de jeunesse catholiques seront les seules à subsister et que les autres s'absorbent en elles. L'ancienne diversité va donc refluer. Je dis même plus. Je dis que les anciennes organisations vont renaître et qu'on ne pourra que les laisser renaître. Et pourquoi donc les Jeunesses d'Action Française, les Jeunesses Démocrates Populaires, les Jeunesses Socialistes, les Jeunesses Socialistes et Républicaines, les Jeunesses Radicales-Socialistes, les Jeunesses Laïques et toutes les autres ne renaîtraient-elles point?

Elles sont, au regard de la loi, dans la même situation que les organisations de jeunesse catholiques. Elles existaient avant la guerre avec les mêmes droits. Les partis dont elles dépendaient n'ont point été dissous, pas plus que l'Action Catholique. Et si l'une des anciennes organisations de jeunes peut ressurgir du passé, pourquoi les autres y résisteraient-elles entrées, à moins que le gouvernement ne prit parti et ne renouât à l'espérance de la France?

Voici donc M. Lamirand ramené, à son corps défendant, dans les cheminements démocratiques. Certes, je n'ignore point qu'il résiste à l'entraînement. Et, pour reprendre les termes employés par les évêques et cardinaux,

« Les évêques et cardinaux condamnent formellement l'idée, chère à M. Lamirand, d'une jeunesse unique. (Suit la citation d'un passage de la déclaration, qui se termine ainsi: « Jeunesse unique? Non »).

« On ne saurait être plus net. Autrement dit, l'Eglise entend conserver intégralement ses patronages, ses groupes de Scouts, ses Auberges, ses J.O.C., ses J.E.C., et n'y rien changer. Cette résolution est grosse de conséquences quant aux projets formés par le Secrétariat général à la Jeunesse. Examinons un peu ces conséquences. « Tout d'abord, il va de soi que M. Lamirand ne pourra que se plier à la volonté exprimée par les évêques et cardinaux. En conséquence, il faut donc renoncer à l'espérance de former en

M. Lamirand, ne pouvant faire une jeunesse « unique », voudrait bien faire du moins une jeunesse « unie ». De là son projet, annoncé le 15 juin, de former comme une espèce de Fédération des différentes organisations de jeunesse, dont les différents chefs siègeraient dans un comité national unique, pour étudier « tous les problèmes principaux qui intéressent la jeunesse ». L'annonce que maintenant je ne crois plus beaucoup à la réussite de ce projet. Le Comité unique de la Jeunesse ne me paraît pas, en effet, devoir être très uni. S'il avait rassemblé les chefs de nouveaux mouvements de jeunesse, créés depuis la guerre et véritablement neufs par leurs méthodes et par leur esprit, peut-être aurait-il pu avoir quelque cohésion morale, malgré l'inévitable concurrence dans le recrutement. Mais, puisque ce Comité contiendra les représentants des J.O.C., des J.E.C., et de toutes les organisations catholiques existant avant guerre, et puisque, contenant ces revenants du passé, il ne pourra pas non plus ne pas contenir tous les autres, il est à presumer qu'il aura l'allure de ces ministères d'Union Nationale que nous avons connus jadis et où l'union provisoire n'allait point sans une rivalité sournoise et sournoisement féroc. Les chefs, au Comité, se feront les uns aux autres des sourires mortels. Et, pour les troupes, elles continueront à se battre autour des adhérents futurs et autour des doctrines obsolètes. A moins, je le répète, que le Secrétariat ne décide, pour éviter la bagarre, que ne subsisteront et ne seront représentés au Comité unique de la Jeunesse que celles des organisations d'avant guerre qui étaient parfaitement bien-pensantes et paternalistes. Mais je ne puis croire qu'on médite de faire cette violence à mon pays ».

Et voici la solution proposée par M. Châteaunou :

« L'Etat assumant pour lui seul la tâche de former les jeunes gens socialement, civiquement, spirituellement, et, en un mot, temporellement; et l'Eglise, les différentes confessions et philosophies s'interdisant d'entrer dans le domaine politique et se contentant de distribuer aux jeunes, dans le privé, les spiritualités de leur choix. »

Nous doutons fortement que ceci

"ITRON VARIA GARMEZ" ET LA PRESSE

Nous avons annoncé la parution d'Itron Varia Garmez sans lui consacrer l'étude critique que mérite la belle œuvre de Youenn Drezen. Ce sera fait à une prochaine occasion.

Notons aujourd'hui une première réaction de presse.

F. Régnier, dans le Phare, commente avec sympathie cet « événement littéraire breton ».

M. Régnier connaît tout le talent de Drezen, mais comme il est artiste, il s'arrête plus volontiers aux illustrations de R.-Y. Greston.

« C'est un livre attendu, écrit-il. Drezen, excellent écrivain de langue française, est à la tête du mouvement littéraire breton. Ignorant cette langue et ne connaissant du roman que le thème général, je laisse à d'autres plus informés le soin de parler de cet ouvrage. Mais je peux dire tout le bien que je pense des illustrations de R.-Y. Greston. »

« On sait la vigoureuse manière de cet artiste, le laisser-aller charmant de son dessin qui se manifeste indifféremment dans la vignette et la vaste composition décorative. »

« Je le retrouve dans la plénitude de son talent, dans les illustrations d'Itron Varia Garmez. »

« Ses soixante dessins donnent une impression de force et de nuancé infini, d'extrême intelligence. »

Et M. Régnier d'évoquer à cette occasion les magnifiques réussites littéraires et artistiques que furent déjà : Prométhée Enchaîné, Kan du Gornog, Nominéo-ô, etc., « éclatantes manifestations de la Renaissance bretonne. »

donne satisfaction à la hiérarchie catholique.

On réclame des "listes noires"

La publication des listes de franc-maçons ne semble pas, non plus, du goût de tous les collaborateurs de L'Œuvre, témoin cet entrefilet de « l'Ouvrier » paru dans le numéro du 20 août 1941, en page deux, sous le titre « On réclame d'autres listes », où il semble assimiler l'action des Ordres religieux à celle de la Franc-Maçonnerie!

« Nous suggérons, après épuisement des listes maçonniques, la publication exacte et complète de tous les membres des divers Ordres religieux de caractère international, spécialement des Pères de la Société de Jésus, dont les manigances à travers la planète ont de quoi inquiéter les bons citoyens. »

Les mânes du petit Père Combes doivent en tressaillir d'aise.

An douar LA TYRANNIE POLITIQUE introduite dans la profession agricole

Une opinion officielle

Un sous-secrétaire d'Etat, il y a quelques mois, déclarait, en parlant de la France: « Nous sommes un pays qui vivait d'illusions... Nous pensions que nous nous suffisions à nous-mêmes, alors que notre agriculture agonisait et qu'elle vivait d'expédients, de pays ayant l'apparence de l'abondance... etc. ».

Ces aveux montraient clairement que le ministère de l'Agriculture français ne s'était pas occupé beaucoup de l'agriculture, ni des agriculteurs, ni des populations: la principale préoccupation des ministères ETANT DE FAIRE DE LA POLITIQUE: la politique des trusts.

Des personnes de bonne foi, s'étaient imaginées que ce régime de politiciens avait sombré avec la débâcle militaire.

C'EST LE CONTRAIRE QUI EST VRAI.

Des aveux encore plus officiels sont venus confirmer cette situation au mois d'août.

Une loi d'oppression politique

La loi de décembre 1940 sur l'organisation corporative agricole renforce la puissance des trusts. Elle introduit de force dans l'agriculture la politique de la haute finance, appuyée PAR UNE ORGANISATION POLITIQUE.

Quand la haute finance entendra des grincements dans le mécanisme qu'elle a institué, elle débarquera une fois de plus ses représentants officiels, et s'attribuera un pouvoir d'oppression encore renforcé.

Du moins, le croit-elle.

Toujours les mêmes maîtres corrompus

Le régime parlementaire tel qu'il fonctionnait en France n'avait plus beaucoup de crédit. On l'accusait notamment de changer continuellement de ministres et de faire valser toujours les mêmes personnages tarés, d'un ministère à un autre.

1) DECIDER D'ABORD DE LA FERMETURE DES BOURSES, CAR IL N'EST PAS TOLERABLE QUE LE TRAVAIL SOIT PLACE SOUS LA DICTATURE DES SPECULATIONS FINANCIERES.

2) DONNER LA PLEINE RESPONSABILITE DE LA GESTION DES PROFESSIONS AUX PROFESSIONNELS EUX-MEMES.

Qu'est-ce qui a été décidé, sous prétexte de corporation agricole? — La destruction des syndicats locaux; la fusion en un syndicat « National » unique.

La promesse formelle d'accorder les libertés provinciales (?) a été nettement exprimée, mais la centralisation « Une-et-Indivisible » est renforcée, avec des POLITIERS POLITIQUES, à tous les échelons.

Une conception singulière de la « Corporation Agricole »

Dans la « Corporation agricole », telle qu'elle est imposée, c'est le ministère qui nomme le délégué régional ou à défaut un commissaire du gouvernement.

Lisez « un policier politique », faiblement payé.

« ON » a laissé à l'union corporative agricole, groupant les unions régionales agricoles, le soin de nommer le syndicat et au besoin le syndicat adjoint sur proposition du syndicat corporatif agricole, parce que ce sont des personnages de seconde zone, qui serviront de tampons de choc et qui supporteront toutes les responsabilités. Ceux-ci participeront aux assemblées générales de l'union corporative agricole, mais seront surveillés par le directeur des services agricoles assisté d'un commissaire du gouvernement.

Dans le conseil « national », là aussi, l'œil « de la haute finance » sera représenté par les commissaires du gouvernement.

Y a-t-il des prisonniers de guerre et des agriculteurs parmi ces commissaires?

Tant pis pour les prisonniers, tant pis pour les agriculteurs!

Les commissions paritaires seront aussi sous la surveillance directe (pour ne pas dire plus) de ces mêmes commissaires.

SOLIDITE DES FONDATIONS, C'EST DE LA CONSTRUCTION FAITE A L'ENVERS SUR SOL MARECAGEUX.

Tout ce système s'appelle: « Corporation agricole ». Nous avions eu soin de dénoncer le serpent qui se cachait sous ce mot, tel qu'on voudrait nous le faire avaler. Une organisation agricole devrait s'occuper de tout ce qui concerne l'agriculture.

Il n'en est pas du tout ainsi. CAR, CE QUI INTERESSE LE PLUS L'AGRICULTURE ECHEPPE COMPLEMENT A L'ACTIVITE DES SYNDICATS ET DES AGRICULTEURS.

La fixation des prix des denrées agricoles est confiée à des bureaux « nationaux ».

La vente est réservée à des grossistes, nommés par les grands trusts. Quant aux coopératives?... « ON verra plus tard... la question est trop compliquée... les statuts des coopératives trop différents... », disent les milieux officiels.

La aussi, « ON » prépare l'unification « nationale »; c'est-à-dire, la centralisation sous la forme la plus odieuse.

Que signifie cette organisation?

« ON » CHERCHE SURTOUT LE MOYEN DE VOUS DEPOUILLER RAPIDEMENT DES BILLETTS DE BANQUE QUE VOUS AVEZ, QUE VOUS CROYEZ VALOIR QUELQUE CHOSE, ET QUE VOUS PENSEZ ETRE BIEN A VOUS.

ATTENTION AU MAUVAIS REVEIL!

Le cas, est prévu, puisque « LES MOYENS DE POLICE SERONT DOUBLES ».

Mais il faudrait deux policiers à côté de chaque agriculteur.

Les Napoléons aussi gouvernementaux par la police. Cependant ils n'avaient pas osé l'introduire dans les professions.

SEPTEMBRE Travaux du mois

On termine les travaux de battage des céréales.

Récolter les plantes industrielles: betteraves, navets. Couper les trèfles. Labourer les terres destinées aux céréales d'automne: blé, seigle, avoine, orge ou les plantes fourragères: trèfle incarnat, vesce, gesse.

Faire les déchaumages. Enfourer les fourrages verts.

Semer pour fourrages verts de printemps des légumineuses associées à un quart d'avoine ou de seigle.

Repiquer les choux fourragers. Préparer des composts en y mélangeant de la chaux vive et en arrosant fréquemment de purin.

PRATIQUES. — Faucher les regains ou les faire paître.

L'Echo des Vallons

Quelle pagaille!

Pour faire le battage des céréales, il faut de la force motrice. Plus d'essence pour les moteurs à explosion. Les anciennes locomotives ont été mises à la ferraille et il n'y a plus de charbon et le bois est très rare. Pour faire tourner les râteaux qui existent encore, il faut des chevaux. Ceux-ci, par manque de clous pour les ferrures, ne peuvent plus travailler. L'électricité va être rationnée, sous prétexte... que le régime des eaux va se montrer insuffisant!

C'est inouï, n'est-ce pas, voilà pourtant plus d'un mois qu'il pleut sans arrêt, et ce n'est pas de la pluie sèche qui tombe!

Les responsables de cette situation recueilleront un jour les fruits très amers de l'indignation générale qu'ils ont fait pousser.

Ils ne les auront pas volés.

Les cartes de ravitaillement pullulent...

...des gardes messiers, inspecteurs assermentés des récoltes (sic) commencent à monter la garde dans les campagnes.

Il s'agit dit-il communiqué d'un réfugié sans emploi, qu'on arme d'un fusil. Il rend les plus utiles services par « la menace qu'il fait peser sur les pillards de jardins, de champs et de poulaillers ». Ses attributions, si limitées soient-elles, assurent dans une large mesure le débouché du travail et de la propriété et la sauvegarde de l'approvisionnement général. Heum!

RENSEIGNEMENTS UTILES

Les plantes médicinales

Influence des plantes sur la santé

La médecine d'aujourd'hui oublie trop souvent les lois de vie qui étaient pourtant connues des plus hautes antiquités. Pour apporter des remèdes aux maladies, elle s'adresse surtout à la chimie: science matérialiste. Cependant, les inestimables travaux de Pasteur auraient dû faire réfléchir sur la place que prend la vie dans l'assimilation de la matière organique.

Beaucoup de maladies, qui atteignent aujourd'hui les hommes, proviennent de leur alimentation.

Or, dans la nature, il y a toujours à l'endroit même où existe des maladies courantes, la plante capable d'apporter le remède. C'est ce qui explique que les Bretons, nés en Bretagne, qui ont résidé longtemps à Paris éprouvent souvent impérieusement le besoin, de venir non seulement respirer l'air du pays natal, mais surtout de se soumettre à un régime alimentaire avec les productions du pays.

La composition d'une même plante varie

Pour un commerçant, un chou, c'est un chou. Pour le physiologiste, une salade qui a poussé dans les terrains d'épandage de Gennevilliers n'est pas une salade qui a poussé en Bretagne.

Le sol, le climat, les soins culturels ont une importance considérable sur la nature et la qualité de la plante.

Par exemple, on peut traiter certaines maladies de foie en utilisant des extraits de feuilles d'artichauts. Les recherches faites dans le Midi de la France, ont conduit à faire de vastes régions de cultures dans la région de Bordeaux, qui donnaient les meilleurs extraits végétaux à la médecine.

Un grand avenir est ouvert aux plantes médicinales

Dans une Bretagne libre, des études systématiques, conduites avec méthode, pourront porter sur toutes les plantes qui sont cultivées en Bretagne, et sur les plantes qui poussent spontanément, qu'on traite actuellement de mauvaises herbes.

Beaucoup de ces mauvaises herbes intéressent vivement la médecine, car elles contiennent souvent des produits agissant bénéfiquement sur la santé.

On parle bien à tort de chimie agricole. Pour être exact, il faudrait parler d'alchimie agricole. L'alchimie ne procède pas par réactions brutales comme la chimie, les réactions qui s'opèrent dans les laboratoires vivants que sont les plantes, sont des réactions vivantes. Aussi, ces végétaux, quand on sait bien les utiliser, sont-ils capables de redonner de la vie, de redonner de la santé.

Juste maintenant, les recherches faites d'une manière empirique ont

cependant abouti à des résultats pratiques. Qui, par exemple, n'a pas entendu parler du traitement par les « simples »?

Or, la Bretagne, possède une flore merveilleuse et unique de plantes médicinales.

La culture des plantes médicinales

Une Bretagne libre, débarrassée du fanatisme scientifique, comme du fanatisme politique et social, pourra donner à la culture des plantes médicinales une réputation mondiale.

Malgré cette richesse naturelle insoupçonnée par le grand public, le commerce achète très cher à l'étranger, ce qui existait chez nous. Et la Bretagne subissait à l'influence de « l'Une-et-Indivisible » stupidité « nationale ».

Figurez-vous, par exemple, qu'on importait ainsi en France, pour des sommes très importantes, des racines de chiendent, alors que les cultivateurs de chez nous les brûlent! Et ce n'est pas la politicienne « corporation agricole » qui mettra de l'ordre dans ces singulières pratiques.

Influence du sol sur les plantes

Le sol joue un rôle énorme sur l'existence de maladies. Par exemple, le professeur Dubard a démontré que la pauvreté des humeurs en magnésium, prédisposait au cancer. Les statistiques de Robinet sont arrivées à établir la « carte cancéreuse » de la France, exactement superposable à la carte indiquant les régions dont le sol est le plus pauvre en magnésium. Le professeur Delbet, a aussi confirmé, à la suite de nombreuses recherches, le rôle essentiel de certains sels de magnésium dans la défense de l'organisme contre le cancer.

Or, il peut se trouver des plantes qui contiennent abondamment ces sels sous une forme assimilable, il serait donc utile de les consommer, et... auparavant, de faire leur connaissance.

Un grand nombre de maladies peuvent être traitées par les plantes.

Dans un pays, par exemple des colonies, traitent beaucoup de maladies par les plantes, et souvent les médecins, qui n'ont pas d'idées préconçues sur la science, sont obligés de constater, que les indigènes peuvent guérir des maladies, vis-à-vis desquelles la médecine officielle reste impuissante. Les indigènes en gardent jalousement le secret, c'est à nous de faire des recherches puisque beaucoup prétendent que la civilisation qu'on leur importe est si puissante.

Comme la liste des plantes médicinales qui poussent en Bretagne est importante, nous indiquerons dans un prochain article, les plantes médicinales qu'on trouve facilement à l'état spontané... en attendant d'en faire la culture rationnelle.

L'AGRONOME.

D'AN EMGANN!

Au travail pour la Bretagne

Agir soi-même!

Combien de fois n'as-tu pas dit « Il faudrait faire ceci... il faudrait dire cela... il faudrait agir dans tel sens... il faudrait... »

Il faudrait, c'est-à-dire: les autres.

Il faudrait que les autres fassent des visites, que les autres prennent la parole aux réunions, que les autres vendent le journal, que les autres recueillent des abonnements, que les autres ament des nouveaux, que les autres assurent la permanence.

Il faudrait que les autres travaillent pour que tu puisses te permettre, sans trop de remords, de ne rien faire.

Ce serait évidemment bien commode.

Mais ce qui t'est demandé ce n'est pas le plus commode, ce n'est pas de regarder les autres agir et de critiquer, c'est d'agir toi-même.

Et tu le feras en particulier pour deux raisons.

D'abord une révolution comme la nôtre doit être l'œuvre de tous. Il est possible à un Etat comme l'Etat français de décréter la révolution nationale. La réaliser c'est déjà une autre affaire et il ne semble pas que nos voisins... Mais attendons. Nous, qui ne sommes pas un Etat, nous ne pouvons pas imposer par une loi notre révolution. Nous ne l'imposons que par la volonté de notre peuple, c'est-à-dire, en définitive par ton action à toi et celle de tes camarades.

Ensuite il faut rompre avec les vieilles habitudes politiques françaises. Du temps de feu la République, on gueulait, on mettait un papier dans un trou et on gueulait à nouveau. Il n'y avait que cela à faire: brailler comme un âne du jour de l'an à la Saint-Sylvestre. Et c'était devenue une seconde nature. Nous avons autre chose de mieux à t'offrir: travailler. C'est plus dur? Evidemment, mais comment est-ce venu chez nous? As-tu été embrigadé de force? Tu es un volontaire. Alors suis logique et sache vouloir. En premier lieu: **vouloir travailler.**

Si tu agis, tu entraineras les autres.

Quelqu'un l'a déjà dit: « On ne suit pas celui qui crie: En avant, mais celui qui va en avant ».

P. GAINET.

Siège du PARTI NATIONAL BRETON:
à RENNES, 11, quai Lamartine (1^{er} étage - Tél. 43-19)
M. M. GUYESSE, Rennes, C. C. 33-338.

Côtes-du-Nord

Le Chef départemental a fait entre autres tournées une visite approfondie de l'arrondissement de Loudéac où le travail marche actuellement à plein rendement.

SAINT-BRIEUC

Services départementaux du Parti et Permanence de la Section locale: 29, rue Rennes. Téléphone 13-36.

Comme nous le faisons prévoir dans notre dernier numéro, des ventes à la criée ont été faites dans de nombreuses localités. Comme nous l'avait dit nos responsables locaux, ce travail était bien nécessaire, partout nos vendeurs ont été rapidement délestés de leur stock de journaux. Outre Saint-Brieuc, les principales localités visitées ont été Plédran, où plus de 50 numéros ont été envoyés en quelques minutes; Yffiniac, 30 numéros; Langueux, 30 numéros; Hillion, une quarantaine. Partout, nos vendeurs ont été l'objet d'une vive sympathie et sont assaillis de questions.

CHATELAUDREN

Des adhérents de Châtelaudren, épaulés par des éléments de la ré-

LOUDEAC

Permanence du P. N. B.: 13, rue Neuve. Le Secrétariat et le Service des Prisonniers sont ouverts chaque soir, de 20 heures à 21 heures, et le samedi toute la journée.

PLUGUENAST

Permanence: Paul Gaic, à Piessals, rue de la Poste; adhésions, renseignements sur le P. N. B. et dépôt de l'Heure Bretonne.

Chaque semaine des ventes à la criée ont lieu dans toutes les communes du canton avec un succès croissant. Certains petits bourgs où l'Heure Bretonne était inconnue il y a deux mois absorbent maintenant 25 à 30 numéros chaque semaine. Un beau succès dû pour une grande part au cran des militants locaux.

Finistère

Les Services départementaux sont transférés à Châteauneuf-du-Faou. Pour la correspondance, prière de l'adresser à M. le Chef Départemental du P. N. B., Ar Feunteun, Châteauneuf-du-Faou (Finistère).

BREST

Permanence du Parti: Ti Breiz, 123, rue Jean-Jaurès, 1^{er} étage (arrêt du tramway, rue Navarin), ainsi que les Services s'y rattachant. La permanence est ouverte tous les jours, de 10 heures à midi et de 14 h. 30 à 19 h. 30. Le Chef communal recevra tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h. 30. Le Chef d'arrondissement reçoit au bureau de la section, le troisième mercredi de chaque mois, de 15 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

tellement avide de lire les nouvelles qu'il oublie de payer son journal!

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

La commune de Peumeril est maintenant confiée à un chef communal qui va s'occuper de réunir nos adhérents locaux en une section.

Les dépôts du journal ont été visités et une bonne vente à la criée faite à Plonéour-Lanvern.

PONT-L'ABBE

Un Chef communal est nommé pour la commune de Plobannec.

ROSPORDEN

De bonnes visites au chef-lieu de canton et à Tourc'h. La section est très active et se dépense sans compter.

SCAER

Un Chef de canton a été nommé, celui-ci est entré immédiatement en fonctions. Une inspection de tous les dépôts de vente a été effectuée qui montre que, là aussi, la vente progresse.

Ille-et-Vilaine

RENNES

Services départementaux d'Ille-et-Vilaine, Permanence de la Section de Rennes et Service d'entraide: 4, rue de Toulouse, au 2^e étage. Permanence, tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à midi et de 16 h. 30 à 19 heures. Téléphone: 30-16.

FOUGERES

Permanence: 9, rue Pinterie.

BAIN-DE-BRETAGNE

Des éléments de la Loire-Inférieure sont venus donner un coup de main à nos adhérents locaux pour distribuer d'anciens numéros du journal en ville et dans les environs.

SAINT-MALO

Permanence: 5, rue Saint-Philippe. Permanence le jeudi et le samedi, de 15 à 19 heures. Secrétariat: tous les jours, de 14 h. à 19 h. 30.

D'intéressantes visites ont été faites dans le canton par des membres de la Section nantaise. Des ventes à la criée ont été effectuées à Chantenay et Doulon. Beaucoup de personnes ayant demandé à connaître l'Heure Bretonne, nous avons fait effectuer dans la région de La Chapelle-sur-Erdre et jusqu'au Pont-de-Cens. Plusieurs personnes, ainsi touchées, sont déjà venues à nos bureaux nantais demander des éclaircissements tant sur la ligne de l'Heure Bretonne que sur les buts du Parti.

CANCALE

Le délégué du Chef d'arrondissement a fait des visites à tous les adhérents et à de nombreux sympathisants du Mouvement; des abonnements ont été recueillis.

Loire-Inférieure

NANTES

Services départementaux de Loire-Inférieure. Permanence de la Section de Nantes: 10, rue Voltaire. Tél.: 337-558. Secrétariat: tous les jours, de 14 h. à 19 h. 30.

D'intéressantes visites ont été faites dans le canton par des membres de la Section nantaise. Des ventes à la criée ont été effectuées à Chantenay et Doulon. Beaucoup de personnes ayant demandé à connaître l'Heure Bretonne, nous avons fait effectuer dans la région de La Chapelle-sur-Erdre et jusqu'au Pont-de-Cens. Plusieurs personnes, ainsi touchées, sont déjà venues à nos bureaux nantais demander des éclaircissements tant sur la ligne de l'Heure Bretonne que sur les buts du Parti.

CARQUEFOU

Un délégué du Chef départemental est allé faire une visite aux principales personnalités de ce canton. La plupart ne cachent pas leur sympathie pour notre Mouvement et souhaitent notre réussite.

CHATEAUBRIANT

Permanence du Parti: tous les mercredis, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, Hôtel du Château, place des Terrasses. Téléphone 159. Le Chef d'arrondissement recevra à la Permanence, tous les mercredis, de 14 à 15 heures (heure allemande).

DERVAL

Des membres de la section de Châteaubriant, accompagnés d'éléments nantais, ont visité quelques personnalités dans la région de Jans, Derval et Nozay. Visites très intéressantes.

SAINT-NAZAIRE

Secrétariat de la Section locale: 136, rue de Pornichet. Permanence le lundi et le jeudi, de 14 à 19 heures; le samedi, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

GUERANDE

D'importantes ventes à la criée ont eu lieu dans le canton, notamment à La Madelaine près de Guérande et à Saint-André-des-Eaux. Le public des environs de Guérande ne nous ménage pas sa sympathie et l'accueil qui nous est fait partout est des plus chaleureux.

HERBIGNAC

Des camarades de la Section de Paris se sont joints à ceux de Saint-Nazaire et de La Baule pour aider les adhérents locaux à prospecter une partie du canton. Ils ont visité, individuellement ou en groupe, Herbignac, Pompis, Saint-Lyphard, Assérac, Pont-d'Armes, etc. Une centaine de journaux ont été vendus et plus de 200 anciens numéros ont été distribués.

Morbihan

Parti National Breton, Cercle d'Etudes Bretonnes et d'Action Sociale: 15, cours de Chassel. Permanence tous les jours, sauf le dimanche. Le samedi, ouverture de 10 heures à 12 heures et de 17 heures à 19 heures.

Des nouveaux abonnements sont enregistrés. En moyenne, un millier de journaux sont vendus à Lorient chaque semaine. Excellente vente des brochures du Parti, notamment de Notre Lutte pour la Bretagne.

Lors de la réunion de section du 19 août, un de nos amis a apporté d'utiles précisions sur l'organisation déficiente du ravitaillement en poissons: manigances Altazin, autorisations de mareyage à des personnes n'y ayant aucun titre, etc. Toute cette documentation pourra servir le jour venu. Un autre ami, particulièrement compétent en la matière, a touché à la question du ravitaillement en idole.

Un remarque en ville de nombreux papillons réclamant « La Bretagne aux Bretons ». Bravo pour les poseurs!

GROIX

Après les démarches effectuées par un membre de la section groixillonne, un nouveau dépôt de l'Heure Bretonne a été ouvert dans l'île. La population montre une grande sympathie pour notre journal et la section s'organise pour faire mieux connaître encore notre Mouvement dans l'île de Groix.

PONTIVY

Permanence chaque lundi après-midi et sur rendez-vous, 16, rue de Neulliac, en face du vieux Château.

VANNES

Strollad Broadel Breiz (P. N. B.): Rue du Lieutenant-Colonel Maury (3^e et dernier immeuble à droite en partant de la place Saint-Nicolas. Escalier à droite sous porte cochère, second étage). Permanence de 10 à 12 heures et de 17 à 19 heures. Téléphone 8-30.

Bretons Emigrés

Direction départementale et Section de Paris: 143, rue de Rennes, Paris (6^e) (Tél.: Littre 76-56. Les bureaux sont ouverts chaque jour, de 14 heures à 19 h. 30, même le dimanche.

SECTION DE PARIS (17^e Arrt.)
Permanence le samedi, de 16 h. 30 à 19 h., Café de la Renaissance, 164, rue Cardinet, et 19, rue Nobilet, Paris (17^e).

KREMLIN-BICETRE VILLEJUIF, GENTILLY

Permanence le samedi, de 17 à 19 heures, au Café de l'Arc-en-Ciel, 1, rue du Fort (en face l'Hôpital), à Kremlin.

Tous nos compatriotes sont invités à venir se renseigner sur l'activité bretonne dans la Région Parisienne (Commissariats Bretons, Entraide, Musique et Danses Bretonnes).

SAINT-DENIS, ILE-SAINT-DENIS, GENNEVILLIERS, VILLENEUVE-LA-GARENNE

Permanence le samedi, de 16 à 19 heures, au Café-Tabac du Gymnase, boulevard Jules-Guesde, à Saint-Denis (en face de l'église neuve Saint-Denis-d'Estrée).

VINCENNES, ALFORTVILLE, CHARENTON, MONTREUIL, SAINT-MADE, FONTENAY-SOUS-BOIS

Permanence le samedi, de 16 h. 30 à 19 h., café « Aux Trois Pigeons », 175, avenue Gallieni, 1, avenue Joffre, à St-Mandé, Métro: Tourlles.

CLICHY, LEVALLOIS-PERRET, SAINT-OUEN

Permanence de 10 heures à 12 heures au café « Au Roi du Café », 56, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy (angle rue Henri-Barbusse, face Julien-Damoy, Maison Monestier).

BOIS-COLOMBES, COLOMBES, ARGENTEUIL, LA GARENNE-BEZONS

Permanence de 10 heures à 12 heures, café « Le Rapide », 17, rue Victor-Hugo, Colombes (près gare de Colombes, Seine).

VERSAILLES, LE CHESNAY, VIROFLAY, JOUY-EN-JOSAS, BUC, GUYANCOURT, ST-CYR

Permanence au café de la Poste, 2, rue des Etats-Généraux, à Versailles (ancienne rue des Chantiers), angle avenue de Paris, le dimanche de 9 h. 30 à 12 heures.

ANGERS

La permanence se tiendra provisoirement, chaque jour, de 19 heures à 20 heures, chez M. Etienne Chenevière, 19, rue Valdémaire.



AVEC LES JEUNES DE LORIENT

serve départementale, ont assuré de bonnes ventes à Trémeloir, Plérneuf, Plouvara, Plélo, Trégomeur, etc., pour soutenir la vente dans nos dépôts. De nombreux sympathisants ont été rencontrés, notamment à Plérneuf, ce qui profitera certainement à notre dépôt.

LAMBALLE

Les tournées de vente à la criée se régularisent dans tous les cantons environnant Saint-Brieuc, soit qu'elles soient effectuées par la Section brioichine, soit par des éléments locaux. Le plus souvent, il s'agit de camarades venus de Saint-Brieuc et accompagnés de sympathisants locaux. Ont été visités ainsi Pommeret, où une excellente vente a été faite, ainsi que Morieux et Coetmeur. Au total, plus de 200 numéros ont été vendus dans le canton.

MONCONTOUR

Dans ce canton, on s'est attaché à visiter des communes qui n'avaient pas encore été travaillées. Deux semaines successives, des ventes ont été faites à Saint-Carre, Quessoy et Henon. Un excellent accueil partout et là aussi de nombreuses questions sur notre action, nos buts, etc. Visites très intéressantes par le nombre de sympathisants nouveaux avec lesquels elles nous mettent en rapport. Au total, dans le canton, plus de 100 numéros ont été vendus.

QUINTIN

Plusieurs communes visitées par la Section brioichine. Deux belles ventes à Plaine-Haute et Le Faill, d'autres moins importantes un peu partout, le long des routes.

DINAN

Permanence: 9, rue Haute-Voie, le mercredi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, et le samedi, de 18 à 19 heures.

LANNION

Permanence: 4, rue Geyffroy-de-Pont-Blanc, le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Une tournée de visites et d'inspection a été faite dans tout le canton et une vente à la criée à Châteaulin.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Des ventes ont également été faites, notamment au chef-lieu de canton où nos vendeurs ont reçu le meilleur accueil. Des visites ont été faites à Saint-Goueze, Saint-Thois, Plonévez et Collorec.

LE FAOU, HUELGOAT, PLEYBEN

Une grande tournée cycliste a été faite par des éléments des sections de Châteaulin, Quimper et Rospenden. Tous les dépôts du journal ont été inspectés, partout l'augmentation des ventes est bien sensible.

BANNALEC

Un Chef de canton est nommé.

BRIEC

Des ventes à la criée ont eu lieu dans différents points du canton. Les plus caractéristiques ont été faites à Briec et Langolen, où nos vendeurs ont manqué de journaux.

CONCARNEAU

Permanence: Place Malakoff. Le Service des Prisonniers, l'Entraide Sociale Bretonne et le Service Juridique sont ouverts le Vendredi, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

DOUARNENEZ

La vente du journal est excellente et augmente régulièrement, malgré que le journal ne soit pas exposé dans les dépôts. En effet, dès que l'Heure Bretonne est exposée, le numéro disparaît... sans être payé. Les dépositaires n'ont pu encore comprendre s'il s'agit d'un plaisir ou d'un lecteur

L'Heure de la Bretagne sonne au cadran de l'Histoire.

Breton, montre-toi digne de ton Destin!

Tous les militants doivent répandre:

Notre lutte pour la Bretagne

L'HISTOIRE de notre pays - du parti -

NOTRE LUTTE pour la langue pour la défense des intérêts bretons - pour la paix -

NOTRE PARTI - sa doctrine - ses buts - son programme

Une brochure 48 pages en vente dans les sections et au Service d'Éditions du P. N. B. 11, quai Lamartine, RENNES C. C. : M. GUYESSE 33.338 RENNES

Un énorme succès

C'est celui que remporte la brochure Notre lutte pour la Bretagne. En moins de trois semaines, la presque totalité des exemplaires a été achetée par les services départementaux, expédiée aux sections et vendue ou distribuée par nos militants.

Le département du Finistère est à citer tout particulièrement. C'est lui qui, jusqu'à présent, tient la tête du peloton avec une moyenne de plus de dix exemplaires pour chaque adhérent. Les Côtes-du-Nord le talonnent, suivies à une courte distance par le Morbihan et les Bretons émigrés. Les deux départements haut-bretons se sont laissés distancer. Il est temps qu'ils se hâtent s'ils veulent profiter de quelques milliers de brochures qui restent encore en stock.

Quels les adhérents qui n'ont pas encore acheté Notre lutte pour la Bretagne fassent vite.

Ils peuvent se procurer des exemplaires au siège de leur section, au secrétariat de leur département, à la librairie du journal et au service d'Éditions du parti.

Liste des souscriptions

Plaine-Haute: 10 francs; Anonyme, Rennes: 500; B. R., Paris: 50; C. P., Paris: 5; O. R., Paris: 5; Le C. Y., Paris: 15; Le F. Th., Ambrès: 10; N. M., Paris: 25; B. L., Languidic: 35; Le C. A., Guen: 50; P. B., Brest: 50; D. G., Lannvallon: 1.000; C. S., Fouesnant: 10; Le B. E., Guingamp: 80; Anonyme: 10; S. G., Pontevieux: 300; P., Rennes: 50; L. L.-Inf.: 15; Anonyme, Morbihan: 50; Anonyme, Morbihan: 10; Anonyme, Rennes: 150; Service d'entraide: 20; Four les Editions, Nantes: 30; Gouarec: 40; L., Paimpol: 200; Q. J., Paris: 100; Anonyme, Paris: 5; T. Y., Villeneuve-le-Roy: 5; O. P., Gennevilliers: 5; M. Y., Fougères: 5; Anonyme, Paris: 10; Anonyme, Paris: 4.85; A. J., Trinité-Portoët: 75; E. J., Hennebont: 50; Anonyme, L.-Inf.: 100; T. A., Rougé: 15; Anonyme, Caudan: 25.

Le premier Congrès des Cadres du Parti National Breton

Des 218 cantons de Bretagne, nos chefs locaux et nos délégués, vont venir à Rennes pour entendre le bilan de l'année écoulée et recevoir les consignes pour l'avenir. Un prochain numéro donnera le compte-rendu de cette importante manifestation, strictement réservée aux cadres du Parti.

ÉTUDES DOCTRINALES La Bretagne et l'idée de Nation

(Suite) (1)

LA GEOGRAPHIE

Si l'histoire est pour notre nationalité un facteur important, il en va de même du sol sur lequel nous vivons et, par voie de conséquence directe, de notre vie économique. La Bretagne est une portion géographique du Massif Armoricain. Elle n'en atteint pas les limites, mais elle y est tout entière comprise. Le patient travail des hommes a, peu à peu, nivelé les différences que la nature avait dressées, dans cette homogénéité d'ensemble, entre certaines régions plus riches et d'autres moins favorisées. Profondément enfoncée dans l'Océan, la Bretagne jouit en outre d'un climat particulier aussi bien sur les côtes que dans l'intérieur où des montagnes naines ne parviennent pas à briser les souffles marins.

Aussi de MARTONNE, dans Les Régions géographiques de la France, déclare-t-il: « Le territoire de la Bretagne historique répond aussi parfaitement que possible à une unité géographique évidente. Tout y est différent du reste de la France. » Cette unité ne va pas sans entraîner d'intéressantes répercussions tant sur le peuple breton que sur son économie nationale.

LA VIE ECONOMIQUE

L'unité économique d'un pays peut s'entendre de deux façons diamétralement opposées. On peut la concevoir dans le sens de l'uniformité, comme pour les terres à blé de l'Europe orientale, mais aussi dans le sens de l'harmonie entre les régions, harmonie naturellement réalisée ou artificiellement poursuivie dans un but d'autarcie. La Bretagne ressortirait plutôt à ce dernier type en réalisant une autarcie naturelle remarquable. Il convient toutefois de préciser que cette possibilité de vivre en vase clos ne résulte pas d'échanges entre les provinces bretonnes. Sans doute la culture des pommes de terre de semence, celles des primeurs ou de la vigne sont-elles assez étroitement localisées, mais, pour les cultures de base, elles sont éparpillées sur l'ensemble du pays, par les petites exploitations polyculturelles. Cette situation privilégiée, presque unique, ne contribue pas peu à l'unité bretonne.

LA LANGUE

A première vue, il ne semble pas que l'unité linguistique puisse être notée au nombre des fac-

teurs de notre nationalité. Depuis mille ans, en effet, il existe linguistiquement deux Breagnes, l'une romanisante, l'autre celtisante. Et pourtant, si l'on fouille le problème il apparaît que le dualisme linguistique, loin de creuser un fossé, contribue au contraire à renforcer l'unité. Je n'insiste pas sur l'importance prépondérante de la langue, comme élément de la nationalité bretonne en Basse-Bretagne. C'est là un fait évident. Il y a plus. La force de cohésion des autres facteurs nationalitaires est telle que les Hauts-Bretons veulent trouver, même dans cette langue qu'ils ignorent, un nouvel élément d'union. Ils se baptisent volontiers « Sots-Bretons », exprimant par là leur regret de ne pas posséder ou d'avoir perdu une caractéristique dont ils sentent toute l'importance. Ils se plongent facilement dans l'étude de la langue dont ils deviennent parfois les plus acharnés défenseurs et j'ai pu assister, aux environs de Rennes, il y a quelques années, à ce curieux spectacle: des paysans d'un village de quelques centaines d'âmes, perdu dans la brousse, demander à des militants nationalistes venus tenir une réunion publique de leur chanter « quelque chose en breton », cette langue pour eux étrangère, qu'ils n'avaient jamais entendue parler, dont ils connaissaient tout juste l'existence et dont pourtant ils avaient la nostalgie.

La langue, réalité pour les uns, mirage pour les autres, est en fait un des plus solides bastions de notre nationalité, à tel point qu'on a pu affirmer que, sans le breton, la Bretagne n'existerait pas.

LA RACE

La race, quand il s'agit de nations, doit être comprise comme une communauté populaire d'hommes, parents par le sang, ayant longtemps vécu ensemble, pliés aux mêmes lois naturelles ou sociales et possédant des tempéraments analogues. Le peuple breton résulte du mélange des Celtes insulaires de Grande-Bretagne avec les Celtes continentaux d'Armorique. Avant l'émigration bretonne, l'invasion romaine n'avait guère apporté de sang nouveau en Armorique et, après l'émigration, les Normands n'eurent pas plus d'importance au point de vue ethnique. Le mélange originel s'est donc maintenu pur à travers les siècles, préservé par l'isolement historique et surtout géographique du pays. Le géographe français Maurette constate: « La population de la Bretagne, d'origine celtique est demeurée presque pure. »

De plus cette communauté celtique qui, durant quinze siècles, a vécu sous un même climat, travaillé le même sol, absorbé les mêmes nourritures, lutté pour les mêmes causes, obéi aux mêmes chefs, admis les mêmes croyances, cette communauté constitue véritablement un peuple, une race homogène, près d'une France ouverte à toutes les invasions, offerte à tous les mélanges.

(1) Voir l'Heure Bretonne du 23 août 1941.

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE



KONAN - 41

MON CARNET

Calendrier de la semaine

7. - Le vénérable Alain de la Roche, dominicain. Saint Dogmaël ou Toll, évêque, V-siècle, fait marcher les enfants. Patron de saint Dominique, Chapelles à Rospez et à Pomerit-Jaudy.

EPEHEMERIDES

7. - 1417. - Mort du maréchal de Rieux. 1569. - Le comté de Penthièvre est érigé en duché-pairie. 1865. - Inauguration de la ligne de Rennes à Guingamp.

PROPOS D'UN RÉFUGIÉ BRESTOIS

"Donnez-nous notre pain quotidien"

Vichy règlemente. Il règlemente à tort et à travers, avec le seul souci d'enrichir la littérature - officielle - de textes aussi nombreux que contradictoires et très chaque jour un nombre considérable de fonctionnaires dans le but de s'assurer autant de propagandistes dévoués.

attendant que la Bretagne puisse enfin envoyer au diable toute cette réglementation inapplicable et nous débarrasser à jamais de ces faiseurs de décrets qui se représentent la vie comme quelque chose qu'ils peuvent enlever dans les pages du journal officiel et enfouir dans un carton.

M. Cziot, ministre de l'Agriculture de Vichy, a fait connaître à M. de la Bourdonnaye la raison qui lui a fait supprimer l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes.

FINISTÈRE

Nous l'avions prédit La "soudure" est difficile et les bretons doivent se serrer la ceinture

Comme en Ille-et-Vilaine, en Loire-Inférieure et dans le Morbihan, la "soudure" s'avère extrêmement difficile dans le Finistère. Voilà qui confirme pleinement, une fois de plus, les révélations faites par L'Heure Bretonne, à savoir que la Bretagne avait été vidée d'une énorme quantité de son blé au profit du Midi sans qu'on se soit préoccupé de savoir s'il en restait suffisamment pour les Bretons.

2° La vente de farine en boulangerie est interdite. 3° Toute inaction à cette disposition entraînera pour le bouanger la suppression de son réapprovisionnement en farine.

UN APPEL INTERESSE

Consommez de la tourbe ! Tel est l'appel, le leit-motiv officiel lancé sur les journaux, tamponné sur les lettres par la préfecture française de Quimper.

DERNIER QUARTIER LE 13.

Les heures des marées

Table with 3 columns: Location (St-Malo, Brest, etc.), Date (7 SEPT, 8 SEPT, etc.), and Time (9h, 10h, etc.).

Fêtes et Concours

7 SEPTEMBRE Kermaria-Sulard (C.-du-N.). - Fête sportive. Trébeurden (C.-du-N.). - Kermesse au parc du Chalonge.

Il existe en Bretagne au moins deux grandes élites qui souffrent et qui souffrent encore des horreurs de la guerre: Lorient et Brest.

Dans cette dernière ville en particulier, il n'existe aucun abri pour la population et depuis deux ans que dure la guerre, rien n'a été, je ne dis pas prévu, mais fait pour préserver et assurer l'existence de ceux qui y vivent.

La farine a été répartie aux boulangers au prorata de la population et non compte tenu du nombre de réfugiés. Il est évident que, malgré leur meilleur vouloir, les boulangers de ces bourgades ne peuvent satisfaire aux besoins d'une population accrue.

L'exode de la population brestoïse n'a pu cependant passer inaperçu, ni à l'Administration préfectorale, ni à ses trop nombreux fonctionnaires.

On continue la publication des listes de dignitaires maçonniques. Nous avons dit, la semaine dernière, qu'il leur arrivait de dénoncer des morts de quinze ans mais aussi « d'oublier » des personnalités de tout premier plan.

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC

Fruits et tomates Les expéditions de fruits et de tomates sont arrêtées du fait que la taxe est beaucoup moins élevée à l'arrivée qu'au départ du Midi.

Fantaisies de bureaucrates

Il y a deux marchés à Saint-Brieuc. Le marché des revendeurs qui achète directement aux cultivateurs à 6 heures du matin et le marché des consommateurs à 9 heures.

Contrôleurs aux patates

On sait que des commissions de réception de semences de pommes de terre ont été créées. Comme le premier contrôle s'exerce sur le champ lui-même avant maturité de la pomme de terre, on a vu à Trébray fonctionner une de ces commissions.

Dignitaires maçonniques

On continue la publication des listes de dignitaires maçonniques. Nous avons dit, la semaine dernière, qu'il leur arrivait de dénoncer des morts de quinze ans mais aussi « d'oublier » des personnalités de tout premier plan.

PLANGUENOUAL

LE FEU. - Un incendie s'est déclaré dans un hangar contenant du blé et de l'avoine (non battus), appartenant à M. Toublian, cultivateur au hameau de Quére, en Planguenoual.

DINAN

ST-SOLEN DISSOLUTION. - Le conseil municipal a été dissous. Une délégation spéciale le remplace, elle est composée de MM. de Ferron, Laigre et Lorre.

GUINGAMP

CARNOET UTILE PRÉCISION Comme suite à notre récent article sur la répartition, nous avons reçu une lettre du secrétaire de mairie. Ce dernier nous demande de préciser que :

LANNION

ACCIDENT MORTEL. - Un camion piloté par le jeune Robert Brillet, 19 ans, est tombé accidentellement dans le Guindy, au Pont-Neuf. Un passager, M. Théophile Godou, de St-Guery, en Plongrescant, s'est noyé.

ABONNEMENTS AUX PRISONNIERS

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les abonnements aux prisonniers qui doivent être demandés par les prisonniers eux-mêmes au Commandant de leur camp.

LES CHEVAUX.

Nous sommes suivant l'expression d'un confrère, en pleine anarchie des cours. Les taxes ne sont guère respectées, mais elles gênent les transactions. De sorte qu'on ne voit guère aux foires que des bêtes de troisième ou quatrième ordre.

LES COURS

LES CHEVAUX. - Nous sommes suivant l'expression d'un confrère, en pleine anarchie des cours. Les taxes ne sont guère respectées, mais elles gênent les transactions. De sorte qu'on ne voit guère aux foires que des bêtes de troisième ou quatrième ordre.

LA PECHE

LA THON. - La pêche est toujours bonne. Arrivages réguliers à Concarneau, Port-Louis, Groix, Douarnenez, Camaret. Etel. Cours maintenus à 1.410 francs les 100 kilos.

LA SARDINE.

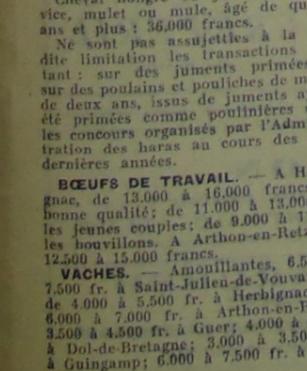
LA SARDINE. - Activité moyenne, faute de provisions, à Quiberon, Le Palais, La Turballe, Le Croisic, Douarnenez. Les pêcheurs quiberonnais se plaignent des bêtises. Cours : 8 fr. 50 le kilo.

LA SARDINE.

LA SARDINE. - Activité moyenne, faute de provisions, à Quiberon, Le Palais, La Turballe, Le Croisic, Douarnenez. Les pêcheurs quiberonnais se plaignent des bêtises. Cours : 8 fr. 50 le kilo.

LA SARDINE.

LA SARDINE. - Activité moyenne, faute de provisions, à Quiberon, Le Palais, La Turballe, Le Croisic, Douarnenez. Les pêcheurs quiberonnais se plaignent des bêtises. Cours : 8 fr. 50 le kilo.



QUIMPER

Exemple à suivre Un parigot rappelé à la pudeur Lors de la dernière foire un couple de enansonniers vint installer parapluis, grosse caisse et tout le bazar habituel à Rosperden.

Le conseil municipal de Douarnenez proteste

Nous avons signalé la décision prise par la direction des Pêches maritimes autorisant l'usage de la senne pour la pêche à la sardine dans la baie de Douarnenez.

CONCARNEAU

UN THONIER SE JETTE A LA COTE. - Le thonier Laure-Annick, immatriculé sous le numéro 2.192, à Concarneau, s'est échoué en baie d'Audierne, en face du calvaire de Tronoen, alors qu'il traînait à Concarneau avec 1.020 thons à bord.

M. RACAMOUCHE, français moyen

BREST

L'esprit mercantile

On dit que... certains bouchers vendent aux paysans le veau trois fois plus cher qu'il y a un an; alors qu'ils ne le leur achètent que deux fois plus cher...

LANDERNEAU

PLUS UN LEGUME AU MARCHÉ! — Pas un fruit, pas un légume, pas une pomme de terre au dernier marché de Landerneau!

LE TREHOU

UN MEURTRE. — Mme Marguerite Inizan, cultivatrice à Coat-Ménéz, en Le Trehou, dont le mari est prisonnier, avait fait venir son oncle Yves Miosse, 61 ans, qu'elle employait comme ouvrier agricole.

LE TREHOU

UN MEURTRE. — Mme Marguerite Inizan, cultivatrice à Coat-Ménéz, en Le Trehou, dont le mari est prisonnier, avait fait venir son oncle Yves Miosse, 61 ans, qu'elle employait comme ouvrier agricole.

LES NEVEN

OUTRAGES A GENDARMES. — Les gendarmes de Lesneven ayant cru bon de faire coucher au violon, pendant quelques heures, le nommé Robert Lincet, chauffeur, qui n'était pas dans son état normal, des amis de celui-ci, au nombre d'une douzaine, voulurent le faire relâcher.

LANDIVISIAU

LE CONCOURS DE POULINIERS. — Premiers prix de concours de pouliniers de Landivisiau.

RENNES

A propos de la suppression de l'Ecole Nationale d'Agriculture

M. de la Bourdonnaye, président de la Chambre Régionale d'Agriculture, a reçu de M. Caziot, ministre de l'Agriculture, une longue lettre par laquelle ce dernier s'explique sur la suppression de l'Ecole Nationale et son remplacement par un centre régional.

Ce disque vous plairait-il ?

Nous devons à une initiative particulière la réédition d'un disque qui porte deux chants fort appréciés: d'un côté, An Atar'h, de l'autre Ar re ch'az, tirés tous deux des « Barzaz Breiz ».

BRONCHOCUROL

Spécifique des Toux rebelles Très indiqué dans toutes les affections pulmonaires ANTISEPTIQUE ET CALMANTE

SE TROUVE A LA PHARMACIE CENTRALE

1, Rue Clemenceau SAINT-SERVAN-SUR-MER

Ludovic BRIAND PHOTOGRAPHIE CENTRALE

4, Rue Jean-Jaurès, 4 RENNES La Photographie des Gens de Goût

MONTRES GRAND CHOIX

POUR HOMMES ET DAMES Au Comptoir d'Horlogerie

TOUS LES BRETONS LISENT

GALERIE LE REVEIL BRETON Organe des Compagnons de Merlin TRIMESTRIELS

Consacré à la Haute-Bretagne Folklore — Histoire Parlers populaires — Arts

Abonnement global: 25 francs par an. Direction et Administration: VITRE, 46, rue Poterie

Compte courant postal Jean CHOLEAU, 582 RENNES.

ST-RENAU

APRES LE CONCOURS DE POULINIERS. — Voici les premiers prix, du concours de pouliniers de Saint-Renan:

PLOUQUONVELIN

ACCIDENT GRAVE. — La ridelle du camion où ils s'appuyaient ayant cédé, 24 ouvriers de l'entreprise Armand Marc et Frères, ont été précipités sur le sol et plus ou moins grièvement blessés.

CHATEAULIN

FATALE IMPRUDENCE. — Mlle Marie-Thérèse Normand, 14 ans, employée chez M. Burgelin, quai de Brest, à Châteaulin, a été grièvement brûlée en voulant allumer un fourneau avec de l'alcool à brûler.

MORLAIX

SAUVETAGE

M. Ollivier Moncus, accompagné de ses deux filles, Charlotte et Marie-Anne, de Mme Ollier et son fils, Emmanuel, et, enfin, de Mme Le Bos, revenaient en canot de cueillir du lichen, près de la balise Perroch, lorsque la barque chavira.

PLOUESCAT

NOYADE. — Le jeune Jean Roland, 15 ans, s'est noyé, alors qu'il se baignait à Porsmeur en Plouescat.

GUERLESQUIN

ACCIDENT MORTEL. — Deux cyclistes, Roger Briens, 20 ans, en vacances à Guerlesquin et Théophile Meurou, 20 ans, forgeron au village de Ty-Ru, se sont violemment tamponnés.

LANDIVISIAU

LE CONCOURS DE POULINIERS. — Premiers prix de concours de pouliniers de Landivisiau.

RENNES

Comment l'on reçoit à la Mairie de Nantes

Nous avons reçu la lettre suivante: Breton réfugié à Nantes, depuis ma démobilisation en août 1940, je ne possède depuis mon arrivée que quelques vêtements dépareillés, non susceptibles d'être portés pour sortir.

ENCORE BÉCASSINE

Les grands magasins Decré, de Nantes, exposent — o très discrètement — les immondes albums Bécassine pour la jeunesse (!).

CHATEAUBRIANT

ROUGE

LE FEU. — Un incendie a éclaté dans la cour de la ferme de M. Auguste Letort, du Bas-Aulnay, en Noyal-sur-Brutz, et a détruit une meule de gerbes d'au moins 100 quintaux de froment et un hangar où se trouvait du matériel agricole.

SAINT-NAZAIRE

Encore le contrôleur du ravitaillement!

Nous lisons dans « Le Pilon » du 28 août. Un de ces derniers jours, au centre de pêche sardinière près de Saint-Nazaire, un bateau était rentré au port en retard.

PIRE-SUR-SEICHE

NOYADE. — Mme Marie Rondel, 47 ans, journalière, demeurant à La Guyais, en Pire, s'est noyée accidentellement dans la rivière Quincampoix.

VERN-SUR-SEICHE

CHUTE MORTELLE. — M. André Texier, 33 ans, domestique agricole, marié, père de trois enfants, s'est tué en tombant d'une échelle à la ferme du Pré-Noë.

FOUGERES

UNE CHAUDIERE EXPLOSE. — Une chaudière à haute pression a fait explosion à l'Hôtel-Dieu. Par bonheur il n'y a pas de victime, ce qui est étonnant, car des débris ont été projetés jusqu'à cent mètres de là.

MONTFORT

PLELAN-LE-GRAND

TRAIN CONTRE VOITURE. — Une voiture hippomobile, conduite par M. Victor Marchand, cultivateur à la Crosse-d'Or, en Pleslan-le-Grand, a été tamponnée par un train, au passage à niveau de la Crosse. Le cheval a été tué sur le coup; les occupants de la voiture, M. Marchand, sa femme et une de leurs fillettes, ont été légèrement blessés.

SAINT-MALO

ST-PERE-MARC-EN-POULET

CHUTE. — Dans la matinée de lundi 18 août, par suite de la rupture du frein de sa bicyclette Mlle Ernestine Frénil, domiciliée à la « Petite-Picaudais », en Saint-Père, se rendant du village de Saint-Etienne vers La Gouesnière, a fait une chute grave à proximité de la Chapelle-Delalande.

LOIRE-INFÉRIEURE

Echec à la manœuvre vichysoise

« L'opinion bretonne, réfléchie par toute la presse, s'est accordée sur cette évidence que Nantes est en Bretagne. »

NANTES

Comment l'on reçoit à la Mairie de Nantes

Nous avons reçu la lettre suivante: Breton réfugié à Nantes, depuis ma démobilisation en août 1940, je ne possède depuis mon arrivée que quelques vêtements dépareillés, non susceptibles d'être portés pour sortir.

CHATEAUBRIANT

ROUGE

LE FEU. — Un incendie a éclaté dans la cour de la ferme de M. Auguste Letort, du Bas-Aulnay, en Noyal-sur-Brutz, et a détruit une meule de gerbes d'au moins 100 quintaux de froment et un hangar où se trouvait du matériel agricole.

SAINT-NAZAIRE

Encore le contrôleur du ravitaillement!

Nous lisons dans « Le Pilon » du 28 août. Un de ces derniers jours, au centre de pêche sardinière près de Saint-Nazaire, un bateau était rentré au port en retard.

PIRE-SUR-SEICHE

NOYADE. — Mme Marie Rondel, 47 ans, journalière, demeurant à La Guyais, en Pire, s'est noyée accidentellement dans la rivière Quincampoix.

VERN-SUR-SEICHE

CHUTE MORTELLE. — M. André Texier, 33 ans, domestique agricole, marié, père de trois enfants, s'est tué en tombant d'une échelle à la ferme du Pré-Noë.

VITRE

UNE ENFANT DE DIX-NEUF MOIS SE NOIE. — Echappant à la surveillance de sa sœur, âgée de 11 ans et demi, le petit François Maignan, 10 mois, de Moncinand, s'est noyé dans la mare de la ferme.

DOMALAIN

UNE FILLETTE DE QUATRE ANS MEURT ACCIDENTELLEMENT. — La petite Marie-Françoise Volton, 4 ans, a été écrasée par un mûrier et des blanches, qu'elle avait voulu escalader. Elle ne fut retrouvée que trois heures plus tard, alors qu'elle avait cessé de vivre.

LA GOUESNIERE

LE PELERINAGE DU BOIS-RENOU. — Le pèlerinage annuel du Bois-Renu aura lieu cette année le dimanche 14 septembre.

LA GOUESNIERE

LES COURSES. — Les traditionnelles courses hippiques se sont déroulées dimanche avec le plus grand succès.

LA GOUESNIERE

Jeune Breton, c'est pour toi que nous travaillons.

LA GOUESNIERE

ARRESTATION. — La police de Nantes a arrêté la nommée Elisabeth Le Roch, née le 22 décembre 1913, à Loezime (Morbihan), qui s'était rendue coupable de nombreuses escroqueries dans la région.

LA GOUESNIERE

MACABRE DECOUVERTE. — Le cadavre de M. Jules Cormerais, en partie rongé par les rats, a été trouvé dans un grand fossé plein d'eau. On attribue la mort à une congestion.

LA GOUESNIERE

MACHOCOU. — La police a arrêté le nommé Herman Charles, 28 ans, domicilié 10, avenue Béanger, à Annoville-lès-Gonesse, qui escroquait les percepteurs et receveurs des Contributions directes de la région, en se faisant passer pour un agent du Trésor.

LA GOUESNIERE

EGRASE PAR UN WAGON. — M. Pierre Cormerais, 37 ans, demeurant à La Grande-Noue, en Bouguenais, a été écrasé par un wagon, alors qu'il travaillait sur une voie de garage.

LA GOUESNIERE

BOUGUENAIS. — M. Raymond Delaunay, 18 ans, travaillant au village du Bourneau, en Bouguenais, pour le compte de la Société Parisienne d'Electricité, a été écrasé par un poteau de ciment de 300 kgs au cours d'un déchargement.

LA GOUESNIERE

HAUTE-GOULAIN. — M. Georges Violeau, 68 ans, débitant de boissons à Basse-Goulaine, a été renversé par un camion piloté par le chauffeur Clément Viaud, 43 ans, alors qu'il circulait à bicyclette. M. Violeau a eu la tête écrasée par une des roues du camion.

LA GOUESNIERE

ST-JULIEN DE VOUVANTES

Mais "ils" sont revenus...

« Ils » venaient nous voir de temps en temps, avant la guerre. Et alors, « ils » se plaignaient de ne manger ici que du porc et du veau. « Ils » trouvaient du porc spirituel et fort parisien d'affirmer qu'on mangeait tant de veau qu'on en deviendrait vache.

LA GOUESNIERE

« Mais Madam, à ce moment là je ne disposais pas de l'argent nécessaire. »

LA GOUESNIERE

« TANT PIS IL FALLAIT L'ACHERTER QUAND MEME. »

Aurait-il donc fallu que j'aie pris ce argent chez elle? Ainsi donc, démolissez, sans ressources, ayant perdu dans la débâcle tout ce que je possédais chez moi, je me vois refuser un vêtement. Faudra-t-il donc que je me décide à acheter au marché noir un costume dont j'ai absolument besoin? Les magasins pourtant n'en manquent pas! Du moins à ce que je vois...

LA GOUESNIERE

M. LE MAIRE DE NANTES a été fort bien reçu à VICHY.

Du moins, il le dit... ON lui a fait, paraît-il, d'intéressantes promesses: « Demain on rasera gratis ». Nous connaissons le refrain...

LA GOUESNIERE

En attendant, NANTES RESTE ATTACHE ET SUBORDONNE A ANGERS...

Et le problème de son ravitaillement rendu plus difficile à résoudre. ...Précisément à cause des sottises vichysoises.

Ces messieurs du bord de l'Allier s'entendent fort bien à promettre. Nous les jugeons, nous, A LEURS ACTES.

LA GOUESNIERE

« ENCORE BÉCASSINE »

Les grands magasins Decré, de Nantes, exposent — o très discrètement — les immondes albums Bécassine pour la jeunesse (!).

LA GOUESNIERE

Il doit s'agir d'un oubli du service de nettoyage de cet honorable établissement, parure de notre cité nantaise, et que le balai ne tardera pas à expédier Bécassine là d'où elle n'aurait jamais dû sortir: la boîte à ordures.

LA GOUESNIERE

NOYADE. — Mlle Suzanne Riolland, 23 ans, bonne au café Victor-Hugo, place Victor-Hugo à Nantes, qui passait son congé à Cheix-en-Retz, s'est noyée dans l'Achéneau, en prenant un bain.

LA GOUESNIERE

VOLS DE COLIS DE PRISONNIERS. — La police a arrêté les nommés Bernard Héber, 22 ans, demeurant à Brionne et venant de Tours, et Léon Madami Ahmed, 18 ans, venant également de Tours, qui dérobaient des colis destinés aux prisonniers à la gare de Nantes-Maubeuve.

LA GOUESNIERE

125.000 FRANCS D'AMENDES. — L'administration a infligé à un certain nombre de boulangers des amendes s'élevant à la somme de 125.226 fr. pour infractions à la réglementation du rationnement.

MORBIHAN

VANNES

ACCIDENT MORTEL. — Le jeune Joseph Caudal, 19 ans, a été tué par la chute d'un poteau télégraphique, qu'un camion avait heurté.

LORIENT

Tribunal Correctionnel

Une jolie bande. — Les cinq jeunes gens, qui, au mois de juillet dernier, volèrent l'auto d'un droguiste de Lorient, M. Fortain, quai de Rohan, pour aller ensuite attaquer une bijouterie à Nantes, ont été condamnés: Paul Klein, le chef de bande, 21 ans, de St-Mihel, repris de justice, à 18 mois de prison et 10 ans d'interdiction de séjour; Joseph Rabaud, 18 ans, fils d'un industriel lorientais décédé, qui indiqua le coup à faire, à 10 mois de prison; Jacques Hélon, 18 ans, arrêté au Havre, à 6 mois de prison avec sursis; enfin, Fernand Sivron, 23 ans et André Lebau, 18 ans, à 6 mois de prison avec sursis.

LA GOUESNIERE

Il s'agit de deux transférés à Nantes pour répondre de leur agression devant les assises.

LA GOUESNIERE

NOYADE. — M. Driano, patron du bateau de pêche La Petite-Sœur-Thérèse, amarrée devant Locmiquelic, s'est noyé en regagnant son bord.

LA GOUESNIERE

ACCIDENT MORTEL. — M. Jean

QUIBERON

PAS DE SERVICE LE DIMANCHE. — Le service maritime de Belle-Ile à Quiberon est suspendu tous les dimanches depuis le 17 août 1941.

PORT-LOUIS

UNE BANDE PILLAIT L'HOSPICE

Les vols constatés à l'Hospice Civil de Port-Louis, étaient le fait d'une petite bande organisée, qui pillait les jardins et les greniers. L'enquête de quatre individus, les nommés Correntin Saillour, 30 ans, Hervé Saillour, 20 ans, Yves M..., 15 ans et Jean Julien, 20 ans.

LA GOUESNIERE

OBSEQUES D'UN AVIATEUR ANGLAIS. — Un pêcheur a découvert, en baie de Gâvres, le cadavre d'un aviateur anglais, qui a été enterré avec les honneurs militaires.

S. A. V.

An niverenn 20 eus ar c'hel'h-geloutenn SAV, a z dindan ar wask. Dont a raito ermaez hepdale.

En niverenn deo a vo anezi, ha plijus da lenn evel boaz.

Priz ar c'homanant-bloaz: 30 lr. Kasit ho komanant d'an Artrou A. DANIEL, 9 ter, rue de Rouvray, NEUILLY (Seine). — C.C. Paris 1902-50.

BRETONS ÉMIGRÉS

CITÉS BRETONNES

Les géographes intelligents, citant des types de pays à population dispersée, mettent toujours en avant la Bretagne. Dispersion = faible agglomération. Et, en vérité, on ne trouve guère chez nous de grosses villes; mais bien plutôt de très gros bourgs.

AVIS A NOS LECTEURS

Une mesure d'ordre général réduisant le volume de papier journal alloué à la Presse nous met dans l'obligation de supprimer le service de nos moins importants dépôts.

OU DESCENDRE ?

L'EUROPE RENNES

Téléphone 23-85

Hôtel-Restaurant du PINGOUIN

A. POLLET 7 et 9, pl. des Lices, RENNES

CAFÉ DES QUATRE SAISONS

3, Rue de Dinan et 14, Rue de Toulouse, SAINT-MALO

AUX AMIS DE LA BRETAGNE

1, Place Saint-Germain, RENNES

DEMÉNAGER PAR M. BRION

M. BRION — Transports — SAINT-MALO — Tél. 71-28

Librairie LARCHER

2, Place du Palais — RENNES

GRAND CHOIX DE LIVRES, OUVRAGES SUR LA BRETAGNE

Papeterie — Articles Étudiants et Écoliers

POUR TOUS VOS TRANSPORTS

MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST

Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque zone

NORD-BRETAGNE

87, Bd Beaumont, RENNES

Téléph. 38.84 DOMICILE à DOMICILE

POUR TOUS VOS TRANSPORTS

MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST

Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque zone

NORD-BRETAGNE

87, Bd Beaumont, RENNES

Téléph. 38.84 DOMICILE à DOMICILE